



Consommation de cigarettes illicites dans l'UE, au Royaume-Uni, en Norvège et en Suisse

Résultats 2020

22 juin 2021



Avis important

Le présent rapport (le « Rapport ») a été préparé par KPMG LLP. Le Rapport a été mandaté par PMPSA (Philip Morris Products SA), désigné dans le présent Avis important et dans le présent Rapport comme le « bénéficiaire », sur la base d'un contrat privé convenu entre le bénéficiaire et KPMG LLP en date du 11 février 2021.

Les sources d'information, le champ d'application de notre travail, ainsi que les limites du champ d'application et des sources sont définis dans les notes de bas de page et la méthodologie contenues dans le présent Rapport. Le champ d'application de notre travail, les sources d'information utilisées, ainsi que les limites du champ d'application et des sources ont été fixés en accord avec le bénéficiaire. Nous nous sommes assurés, dans la mesure du possible, que les informations présentées dans le présent Rapport étaient cohérentes avec les sources d'information utilisées, mais nous n'avons pas cherché à établir la fiabilité des sources d'information par référence à d'autres preuves. Nous nous sommes appuyés sur l'exactitude et l'exhaustivité des informations disponibles auprès de sources publiques et tierces, et avons établi des suppositions sans vérification indépendante.

Le présent Rapport n'a pas été conçu pour bénéficier à une organisation spécifique autre que le bénéficiaire. Lors de la préparation du présent Rapport, nous n'avons pas pris en compte les intérêts, les besoins ou les circonstances d'une organisation spécifique autre que le bénéficiaire. Le présent Rapport ne peut être invoqué par toute partie (autre que le bénéficiaire) souhaitant acquérir des droits ou faire valoir toute réclamation à l'encontre de KPMG LLP à quelque fin que ce soit ou dans quelque contexte que ce soit. Ainsi, toute personne ou entité (autre que le bénéficiaire) qui lit le présent Rapport et choisit de l'invoquer (ou toute partie de celui-ci) le fait à ses propres risques. Dans toute la mesure permise par la loi, KPMG LLP n'assume aucune responsabilité et n'acceptera aucune responsabilité concernant le présent Rapport autre qu'à l'égard du bénéficiaire.

En particulier, et sans limiter la déclaration générale ci-dessus, bien que nous ayons préparé le présent Rapport en accord avec le bénéficiaire, ce Rapport n'a pas été préparé au bénéfice d'un autre fabricant de produits du tabac ni d'une autre personne ou entité susceptible d'avoir un intérêt dans les questions abordées dans ce Rapport, y compris, par exemple, ceux qui travaillent dans les secteurs du tabac ou de la santé publique ou les surveillent, ou ceux qui fournissent des biens ou des services à ceux qui opèrent dans ces secteurs.

Glossaire

Consommation quotidienne moyenne	Consommation moyenne quotidienne par la population en âge légal de fumer.
BAT	British American Tobacco plc
Mrd	Milliard
C&C	Contrefaçon et contrebande, y compris les Illicit Whites.
TCAC	Taux de croissance annuel composé
Cigarette	Tout produit fabriqué en usine qui contient du tabac et est destiné à être allumé dans des conditions d'utilisation ordinaires.
Cigarillos	Cigare court et étroit qui, comme les cigarettes, est souvent fabriqué mécaniquement et vendu en paquets.
Consommation	Consommation totale réelle de cigarettes sur un marché, incluant la consommation nationale légale (LDC) et les produits illicites, ainsi que ceux achetés légalement à l'étranger.
Contrebande (CB)	Produits authentiques ayant soit été achetés dans un pays à faible taux d'imposition et qui dépassent les limites légales aux frontières, soit acquis sans impôts à des fins d'exportation pour être revendus illégalement (avec un bénéfice financier) sur un marché à prix plus élevé.
Contrefaçon (CF)	Cigarettes fabriquées et vendues illégalement par une partie autre que le propriétaire de la marque commerciale d'origine. Dans le présent rapport, les volumes contrefaits sont signalés par les fabricants (BAT, ITL, JTI et PMI) participant aux enquêtes ramasse paquets menées par des agences de recherche tierces. Aucune autre contrefaçon n'est incluse dans les volumes signalés en raison du manque d'informations.
Pays d'origine	Pays d'où les paquets collectés sont réputés provenir. Ceci est déterminé soit par le timbre fiscal sur le paquet, soit, dans les cas où le timbre fiscal n'est pas affiché, sur l'avertissement sanitaire et les caractéristiques d'emballage.
Duty Free	Cigarettes achetées sans paiement des droits de douane ou d'accise. Les consommateurs peuvent acheter des cigarettes en Duty Free lorsqu'ils voyagent à l'intérieur ou à l'extérieur de l'UE (y compris la Suisse et la Norvège) par voie terrestre, aérienne ou maritime, dans les magasins Duty Free.
CE	Commission européenne
Cigarettes électroniques	Une cigarette électronique est un dispositif fonctionnant sur batterie qui émet une solution vaporisée à inhaler. Généralement, la solution contient de la nicotine.
UE/UE des 27	Union européenne

Glossaire

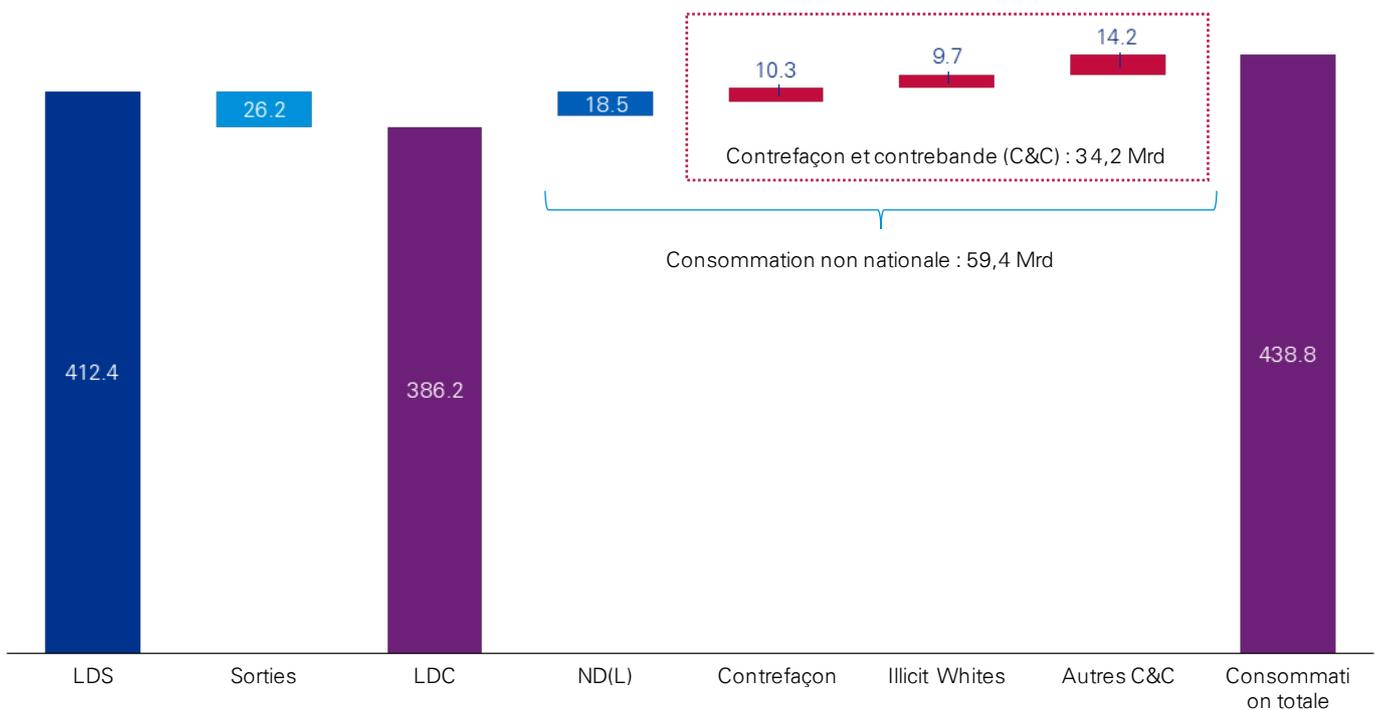
Calcul des flux de l'UE	Méthodologie principale pour mesurer la consommation sur un marché. La méthodologie a été développée par KPMG LLP sur mesure dans le but spécifique de mesurer les entrées et sorties de cigarettes dans le cadre de ce projet.
EUTPD	Directive de l'Union européenne sur les produits du tabac
Fine coupe	Catégorie de tabac à fumer destiné aux cigarettes à rouler/à tuber.
ZLE	Zone de libre-échange
HNB	Les produits à chauffer sans combustion (HNB) sont des produits du tabac qui produisent des aérosols contenant de la nicotine et d'autres produits chimiques, qui sont inhalés par les utilisateurs.
Illicit Whites (IW)	Cigarettes généralement fabriquées légalement dans un pays/marché mais dont les preuves suggèrent qu'elles ont été introduites en contrebande à travers les frontières pendant leur transit vers le marché de destination étudié où elles ont une distribution légale limitée ou inexistante et sont vendues sans paiement de taxes.
Illicit Whites sans étiquetage spécifique à un pays	Paquets de Cigarettes « Illicit Whites » dont les paquets ont un étiquetage non identifiable ou « Duty Free ».
In Market Sales (IMS)	source principale des ventes domestiques légales
Entrées	Entrées de produit non domestique sur un marché. Reportez-vous à la partie méthodologie pour plus de détails.
Sorties	Sorties de produit d'un marché. Aux fins du Calcul des flux de l'UE, les sorties sont faites vers d'autres marchés étudiés. Reportez-vous à la partie méthodologie pour plus de détails.
ITL	Imperial Tobacco Limited
JTI	JT International SA
LDC	La Consommation domestique légale est définie comme les Ventes domestiques légales (LDS) déduction faite des sorties.
LDS	Ventes domestiques légales de produits authentiques par le biais de canaux domestiques légaux basés sur les données IMS.
M	Million
MPPC	Catégorie de prix la plus populaire

Glossaire

MYO	“Make Your Own” : Tabac à tuber
ND	Produit non domestique: produit provenant d’un marché différent de celui dans lequel il est consommé.
ND(L)	Non domestique (légal) : produit introduit sur le marché légalement par les consommateurs, par exemple lors d’un voyage transfrontalier.
OCG	Groupes de criminalité organisée
OLAF	Office européen de lutte contre la fraude
OTP	Autres produits du tabac (RYO/MYO, cigarillos, portions, rouleaux et cigares ; à l’exclusion du tabac à chauffer et du tabac pour narguilé).
PMI	Philip Morris International
PMP SA	Philip Morris Products SA
RYO	“Roll Your Own” : Tabac à rouler
Prévalence du tabagisme	Pourcentage de fumeurs dans la population totale de la population en âge légal de fumer.
Taxes sur le tabac	Somme de tous les types de taxes prélevées sur les produits du tabac, y compris la TVA. Il existe deux méthodes de base de taxation du tabac : Les taxes normales ou spécifiques sont basées sur un montant défini de taxe par unité (par ex., cigarette). Ces taxes diffèrent en fonction du type de tabac. Les taxes ad valorem sont évaluées en pourcentage de majoration sur une valeur déterminée, généralement le prix de vente au détail ou un prix de gros et comprennent toute taxe sur la valeur ajoutée.
Non spécifié	Une variante de marché non spécifiée fait référence aux paquets de cigarettes qui ne portent pas d’étiquetage spécifique à un marché ou d’étiquetage Duty Free.
UNWTO	Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies
PMP	Prix moyen pondéré des cigarettes calculé par référence à la valeur totale de toutes les cigarettes mises en circulation pour la consommation, en fonction du prix de vente au détail incluant toutes les taxes, divisé par la quantité totale de cigarettes mises en circulation pour la consommation. Le PMP est fourni par les Tableaux des droits d’accise de la Commission européenne.

Calcul KPMG des flux de l'UE : une approche de catégorisation de la consommation de cigarettes

Estimation de la consommation totale de cigarettes dans l'UE des 27 en 2020 (en milliards de cigarettes)



Le tableau ci-dessus illustre l'approche fondamentale de KPMG pour estimer la taille et l'échelle de la consommation de cigarettes illicites, appelée Contrefaçon et contrebande (C&C), qui inclut les Illicit Whites.

L'approche de KPMG, qui utilise des enquêtes ramasse paquets (provenant d'agences d'études de marché engagées par des fabricants de tabac) et les ventes nationales légales (fournies par des fabricants et des agences d'études de marché tierces), nous permet de répartir la consommation totale de cigarettes selon ses composantes.

Les ventes domestiques légales, disponibles dans chaque pays, étayent l'estimation initiale du volume, tandis que les enquêtes ramasse paquets permettent à KPMG d'estimer la composante « non domestique » supplémentaire de la consommation, qui peut être analysée plus en détails en fonction de la source et de la marque de chaque emballage.

Le calcul des flux de KPMG garantit que le calcul des flux entrants et sortants dans l'UE des 27, au Royaume-Uni, en Norvège et en Suisse sont égaux, afin que la consommation globale dans chaque pays puisse être estimée.

Les définitions de chaque composante de la consommation de cigarettes sont disponibles dans la partie Méthodologie.

À propos de ce Rapport

Le présent Rapport est le résultat 2020 d'une étude annuelle estimant l'échelle et le développement du marché des cigarettes illicites dans l'UE. Ce Rapport a été commandé par Philip Morris Products SA pour des données couvrant 2020. KPMG LLP a précédemment été mandatée par Philip Morris Products SA pour entreprendre le Projet Stella en 2020 (ce qui a donné lieu à un rapport 2019 couvrant les données de 2019). Cette étude couvre l'ensemble des 27 États membres de l'Union européenne en 2020, avec un panorama du marché de l'UE des 27. Il existe également des rapports nationaux individuels pour le Royaume-Uni, la Norvège et la Suisse. De plus amples informations sur l'étendue des travaux conduits peuvent être consultées dans les annexes au présent rapport.

La méthodologie utilisée pour estimer la taille du marché de la cigarette illicite en relation avec les études annuelles précédentes et les rapports du Project SUN/Stella qui en résultent a continué à être appliquée de manière cohérente dans le présent rapport, les sources de données sous-jacentes restant les mêmes. La méthodologie est étayée par une combinaison de données concrètes, telles que les ventes légales de cigarettes au sein de l'UE et les données de voyage, les points de données publiquement disponibles, tels que la prévalence du tabagisme et les prix moyens des cigarettes, ainsi que les enquêtes ramasse paquets commanditées séparément par les fabricants de tabac et les entreprises à des agences d'études de marché indépendantes. L'approche de KPMG consiste à examiner ces points de données pour produire les estimations pertinentes. Des détails sur la méthodologie globale sont fournis dans ce rapport.

Ce Rapport fait référence à des entretiens avec les forces de l'ordre, qui ont eu lieu dans le cadre du processus de recherche pour cette étude.



KPMG

Synthèse



Synthèse

34,2 mrds

Cigarettes de contrefaçon et de contrebande consommées



+0,8 milliards par rapport à 2019
+2 % par rapport à 2019



De la consommation totale était de la C&C



+0.5 point par rapport à 2019

8,5 mrds €

Montant estimé des recettes fiscales perdues



+1,3 milliard d'euros par rapport à 2019
+17 % par rapport à 2019

Dans un contexte du marché avec des restrictions de voyage liées au COVID et des contrôles aux frontières, le déclin des cigarettes non domestiques s'est poursuivi, avec une diminution de la consommation domestique légale.

- La consommation domestique légale a continué à baisser, mais a augmenté sa part de consommation à 88 % en 2020, contre 86 % en 2019.
- Les volumes de consommation non domestique (à la fois légale et illicite) ont diminué de 18,5 % en 2020, la baisse la plus élevée notée au cours de la période visée (de 2016 à 2020). En 2020, ils représentaient 12 % de la consommation totale, contre 14 % entre 2016 et 2019.
- La consommation légale non domestique représentait 4,2 % de la consommation totale (contre 6,8 % en 2019) et la consommation illicite représentait 7,8 % (contre 7,3 % en 2019). Cela représente une baisse de 12,7 milliards de cigarettes dans la consommation légale non domestique en 2020 et une augmentation de 0,8 milliard concernant la consommation illicite. La baisse des cigarettes légales non domestiques a été le principal facteur de réduction de la consommation de cigarettes au-dessus du taux annuel moyen observé entre 2016 et 2019.
- La consommation totale de cigarettes a diminué de 4,7 % en 2020, passant à 438,8 milliards de cigarettes, soit plus rapidement que la tendance de 2,3 % observée entre 2016 et 2019. Pour replacer cette baisse de 2020 dans son contexte, elle coïncidait avec une croissance de 6,0 milliards d'équivalents de cigarettes dans la catégorie du tabac fine coupe (RYO/MYO) en 2020⁽³⁾ ; la croissance la plus importante observée au cours de la période considérée. Une certaine compensation s'est produite entre les deux catégories en 2020, suggérant que la réduction du marché du tabac au sens large (c.-à-d. les cigarettes et le tabac fine coupe) est conforme à la tendance de 2016 à 2019.

La consommation de cigarettes illicites de l'UE des 27 a augmenté en 2020.

- Les volumes de consommation illicite ont augmenté pour la première fois depuis 2011, bien que le montant 2020 de C&C de 34,2 milliards soit toujours inférieur à celui de 2018 (36,6 milliards de cigarettes).
- Si ces cigarettes avaient été légalement achetées dans les pays dans lesquels elles ont été identifiées, des taxes supplémentaires de 8,5 milliards d'euros auraient été perçues dans l'UE des 27^(a).

L'augmentation de la consommation illicite de l'UE des 27 est due à une augmentation de la contrefaçon qui a presque doublé pour atteindre le niveau le plus élevé enregistré dans cette étude, partiellement compensée par des baisses des Illicit Whites et des autres C&C.

- La contrefaçon a augmenté de 87 % et a atteint 10,3 milliards de cigarettes, contre 5,5 milliards^(b) en raison d'une augmentation de 5,1 milliards, soit 609 % de la contrefaçon en France. La contrefaçon représente désormais 30,1 % de la consommation illicite de l'UE des 27, contre 16,5 % en 2019.
- La part des Illicit Whites a baissé à 9,7 milliards de cigarettes, représentant 28,3 % de la consommation illicite totale de l'UE des 27 en 2020, contre 13,2 milliards et 39,4 % en 2019.
- Les autres C&C, c.-à-d. les autres flux illicites à l'exclusion des Contrefaçons et des Illicit Whites, ont baissé à 14,2 milliards, soit 41,5 % de la consommation totale, contre 14,7 milliards et 44,0 % en 2019.

Les flux illicites provenant de l'intérieur de l'UE des 27 ont augmenté, tandis que ceux provenant de l'extérieur de l'UE des 27 ont baissé.

- Les flux illicites entre les pays de l'UE des 27 ont augmenté de 1,5 milliard.
- Les flux provenant de marchés identifiables en dehors de l'UE des 27 ont diminué de 2,4 milliards, les changements les plus importants concernant une augmentation de 0,9 milliard des paquets provenant du marché domestique biélorusse et une diminution de 0,6 milliard des paquets provenant du marché domestique ukrainien.

Remarque : a) Sont exclus les 2,2 milliards d'euros du Royaume-Uni qui a quitté l'UE le 31 janvier 2020
b) La contrefaçon ne peut être identifiée que par les fabricants qui analysent leurs marques recueillies par le biais d'enquêtes ramasse paquets. Étant donné que seuls BAT, ITL, JTI et PMI participent aux enquêtes ramasse paquets utilisées dans le présent rapport, la contrefaçon ne peut être identifiée que chez ces fabricants.

Sources : (1) KPMG, Projet Stella, Fabrication illicite de cigarettes dans l'UE, novembre 2019, (2) Les résultats au niveau de l'UE des 27 sont une agrégation des résultats du calcul des flux de l'UE des 27 États membres de l'UE, une méthodologie détaillée et une liste de sources pour chaque marché sont disponibles dans la partie méthodologie du présent rapport (3) Volumes de ventes de tabac fine coupe d'Euromonitor (juin 2021). Le tabac fine coupe est converti en équivalents de cigarettes en comptant 0,73 g de tabac par cigarette.

Discussions avec les autorités locales



Les discussions avec les forces de l'ordre de l'UE ont mis en évidence un certain nombre de tendances, à savoir :

Le commerce illicite a continué malgré les périodes de confinement.

La réduction du fret maritime a impacté les volumes d'Illicit Whites de l'UE, mais pourrait avoir soutenu l'augmentation de la contrefaçon.

La fidélité des consommateurs aux marques d'Illicit Whites semble avoir entraîné un changement dans leurs packagings.

Les OCG ont saisi l'opportunité des perturbations causées par la COVID-19 pour étendre leurs activités illicites à d'autres secteurs.

L'impact de la mise en place du système de suivi et de traçabilité des produits du tabac ne sera ressenti qu'à partir de 2021.

Le commerce illicite a continué malgré les périodes de confinement.

- Les restrictions de mouvement liées à la COVID-19 étaient ciblées sur les individus plutôt que sur les marchandises. Bien que le nombre de voyageurs ait diminué de manière significative en 2020, la même chose ne peut pas être présumée pour le commerce illicite.
- En outre, en raison de la disponibilité des forces de l'ordre et de la limitation de leurs déplacements en raison des exigences sanitaires, de l'auto-isolement ou de la distanciation sociale, certaines vérifications et contrôles de marchandises ne pouvaient pas être aussi stricts qu'avant la pandémie, réduisant potentiellement les barrières pour les groupes de criminalité organisée (OCG).
- Cependant, dans les zones où les forces de l'ordre ont été en mesure de cibler des expéditions transfrontalières, en particulier à partir de sources non européennes comme indiqué ci-dessous, elles ont réussi à perturber les chaînes d'approvisionnement illicites.

La réduction du fret maritime a impacté les volumes d'Illicit Whites de l'UE, mais pourrait avoir soutenu l'augmentation de la contrefaçon.

- Une focalisation coordonnée de l'UE sur le fret maritime entrant est censée avoir entraîné une baisse des volumes d'Illicit Whites, dont la majorité est considérée comme d'origine non européenne et arrive par les ports maritimes.
- Les personnes interrogées ont également estimé que le fret maritime avait été plus touché par les restrictions et les perturbations liées à la COVID que d'autres modes de transport.

- Certaines forces de l'ordre ont estimé que cela a conduit certains opérateurs illicites à adapter leurs chaînes d'approvisionnement en les rapprochant ou en les faisant pénétrer sur les marchés de destination. Ceci a eu pour effet d'entraîner une augmentation de la fabrication locale, y compris pour les cigarettes de contrefaçon.
- Cela est également confirmé par des perquisitions régulières d'usines de cigarettes illégales sur plusieurs pays de l'UE.

La fidélité des consommateurs aux marques d'Illicit Whites semble avoir entraîné un changement dans leurs packagings.

- Il existe un certain nombre d'indicateurs selon lesquels la fidélité à la marque serait un facteur clé pour les marques les plus connues d'Illicit Whites.
- Les consommateurs veulent savoir qu'ils achètent la marque authentique d'Illicit Whites. Par conséquent, les marques d'Illicit Whites qui n'avaient auparavant aucun étiquetage spécifique à un pays sont de plus en plus marquées comme provenant de leur marché de production. Cette remarque s'est avérée particulièrement vraie concernant les marques d'Illicit Whites fabriquées en Biélorussie.

Les OCG ont saisi l'opportunité des perturbations causées par la COVID-19 pour étendre leurs activités illicites à d'autres secteurs.

- Les forces de l'ordre ont constaté un opportunisme continu des OCG, montrant leur volonté de cibler d'autres secteurs où elles ont vu une demande, par exemple pour fournir des EPI (Équipements de protection individuelle) liés au COVID-19.

L'impact de la mise en place du système de suivi et de traçabilité des produits du tabac ne sera ressenti qu'à partir de 2021.

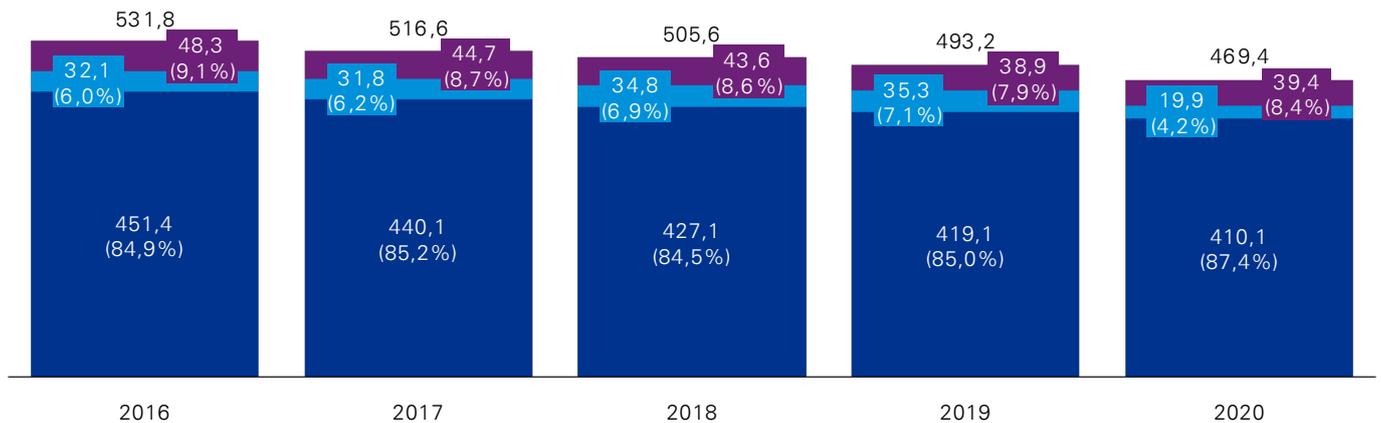
- La période transitoire, où les produits fabriqués ou importés dans l'UE avant mai 2019 n'étaient pas soumis aux articles 15 et 16 de la directive sur les produits du tabac (TPD) s'est achevée en mai 2020.
- Les autorités répressives de l'UE ont investi dans une meilleure utilisation de l'outil et s'attendent à voir les effets complets à partir de 2021.

Source : (1) Entretien avec cinq autorités répressives de l'UE

Tendance de consommation dans l'UE des 27 (1)

— Alors que le Royaume-Uni a quitté l'UE le 31 janvier 2020, les données et commentaires inclus dans ce résumé analytique concernent les 27 pays de l'UE restants pour 2020 ainsi que les années historiques (c.-à-d. à l'exclusion du Royaume-Uni pour toutes les années). Nous avons inclus la consommation de l'UE, y compris du Royaume-Uni, de 2016 à 2020, dans le tableau ci-dessous pour permettre une comparaison. De plus, tout au long du reste de ce résumé analytique, nous avons exclu le Royaume-Uni de l'analyse.

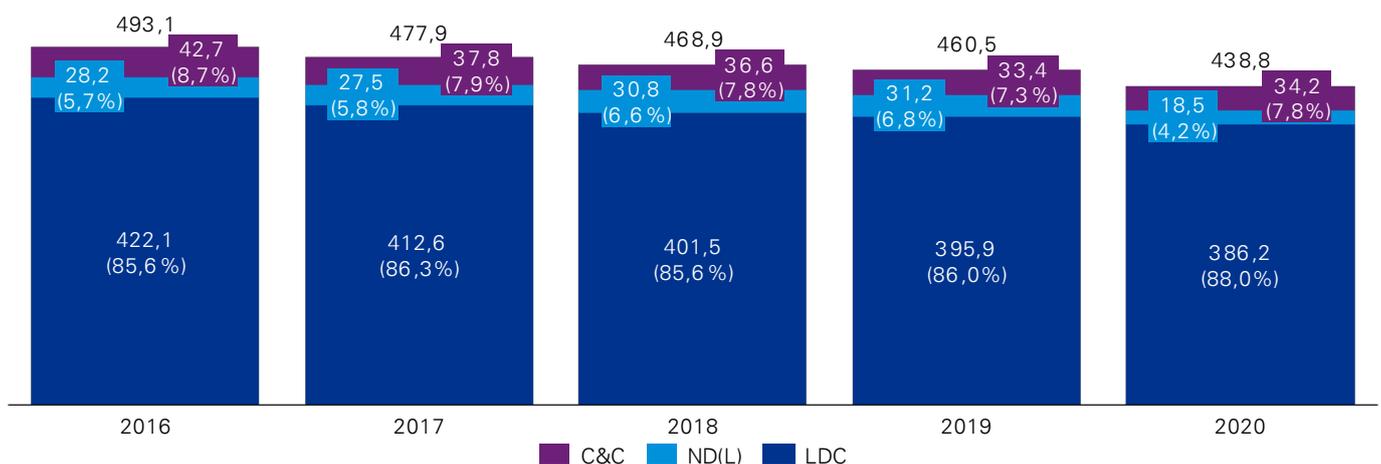
Consommation totale de cigarettes fabriquées dans l'UE des 27 et au Royaume-Uni, de 2016 à 2020 (en milliards de cigarettes)



— La COVID-19 a eu un impact notable sur la consommation de cigarettes dans l'UE des 27 en 2020. La consommation totale de cigarettes de l'UE des 27 (à l'exclusion du Royaume-Uni) a diminué de 4,7 % en 2020 pour atteindre 438,8 milliards de cigarettes, soit plus rapidement que la tendance à long terme de 2,3 % par an observée entre 2016 et 2019.

— Alors que d'autres facteurs sont en jeu (par ex. arrêter de fumer, passer au vapotage et autres produits du tabac, etc.), nous notons que dans la catégorie du tabac fine coupe (RYO/MYO) relativement moins chère⁽²⁾ les ventes ont augmenté de 6,0 milliards d'équivalents de cigarettes en 2020⁽³⁾, principale croissance observée au cours de la période de déclaration. Cela peut avoir été exacerbé par le pouvoir d'achat par habitant de l'UE des 27, en baisse de 7 % en 2020⁽³⁾. Cela indique une réduction du marché du tabac au sens large de 2,8 % en 2020, conformément à la tendance à long terme de 2,4 % par an entre 2016 et 2019, et suggère qu'il existe un degré de compensation entre les deux catégories.

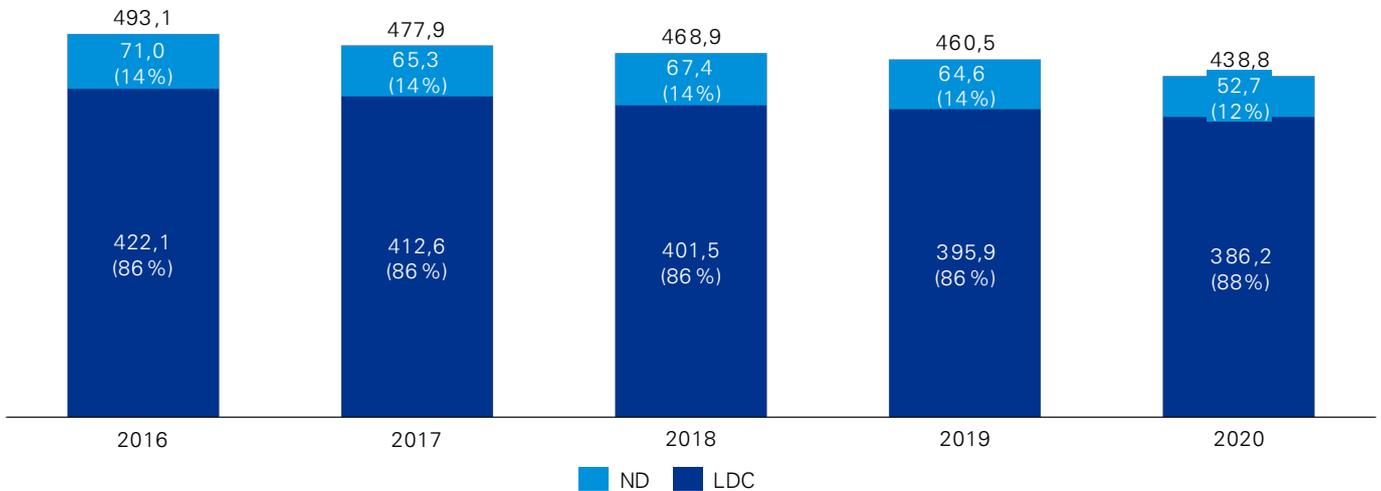
Consommation totale de cigarettes fabriquées dans l'UE des 27 (à l'exclusion du Royaume-Uni), de 2016 à 2020 (en milliards de cigarettes)



Source : (1) Les résultats au niveau de l'UE des 27 sont une agrégation des résultats du calcul des flux de l'UE des 27 États membres de l'UE, une méthodologie détaillée et une liste des sources pour chaque marché sont disponibles dans la partie méthodologie du présent rapport, (2) Tableaux des droits d'accise de la CE, mars 2021 (Partie III – Tabac manufacturé) (3) Volumes de ventes de tabac fine coupe et PDI par habitant d'Euromonitor (juin 2021). Le tabac fine coupe est converti en équivalents de cigarettes en comptant 0,73 g de tabac par cigarette.

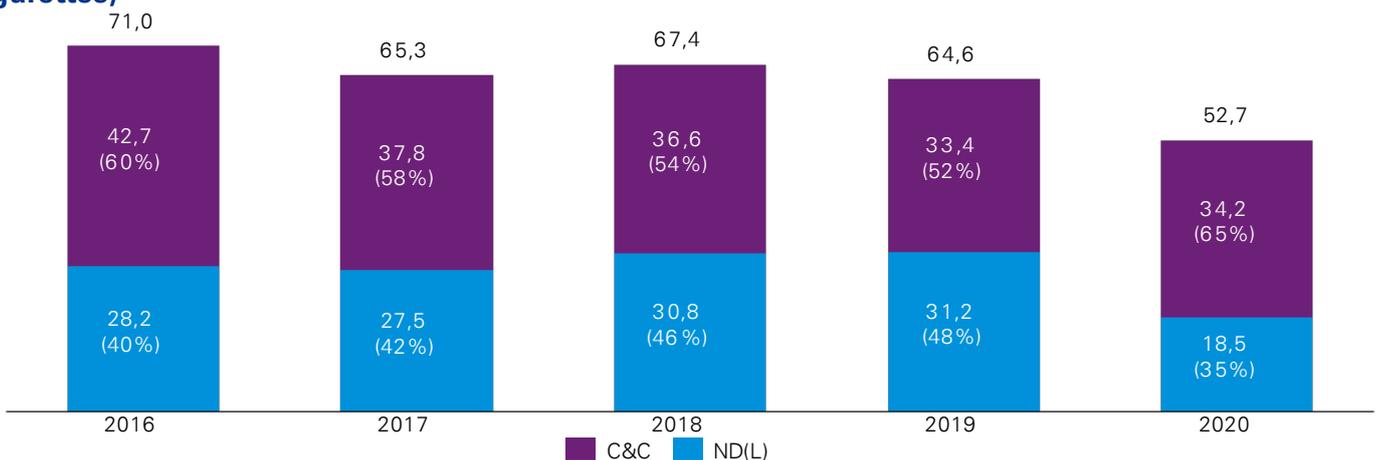
Tendance de consommation dans l'UE des 27 (2)

Consommation totale de cigarettes fabriquées dans l'UE des 27, de 2016 à 2020 (en milliards de cigarettes)



- Les volumes de consommation non domestique (légaux et illicites) ont chuté en volume et en pourcentage de la consommation, diminuant de 11,9 milliards, soit 18,5 % en 2020. Il s'agit de la baisse la plus élevée observée au cours de la période considérée, et elle représentait 12,0 % de la consommation totale en 2020, contre 14,0 % en 2019.
- Les restrictions de voyage liées au COVID-19 ont entraîné une baisse de 41 % des volumes légaux non domestiques pour atteindre 18,5 milliards de cigarettes ou 35 % de la consommation non domestique, contre 48 % en 2019.
- La consommation illicite a partiellement compensé la baisse de ND(L), les volumes C&C augmentant de 0,8 milliard de cigarettes à 34,2 milliards de cigarettes, représentant 65 % de la consommation non domestique en 2020, contre 52 % en 2019.
- La consommation domestique légale a diminué de 2,4 %, conformément à la moyenne à long terme sur l'ensemble de 2016 à 2019.
- En conséquence de ce qui précède, la consommation totale a diminué à un taux supérieur à la tendance 2016 à 2019 (4,7 % en 2020 contre 2,3 % en moyenne entre 2016 et 2019).

Consommation de cigarettes non domestiques dans l'UE des 27, de 2016 à 2020 (en milliards de cigarettes)

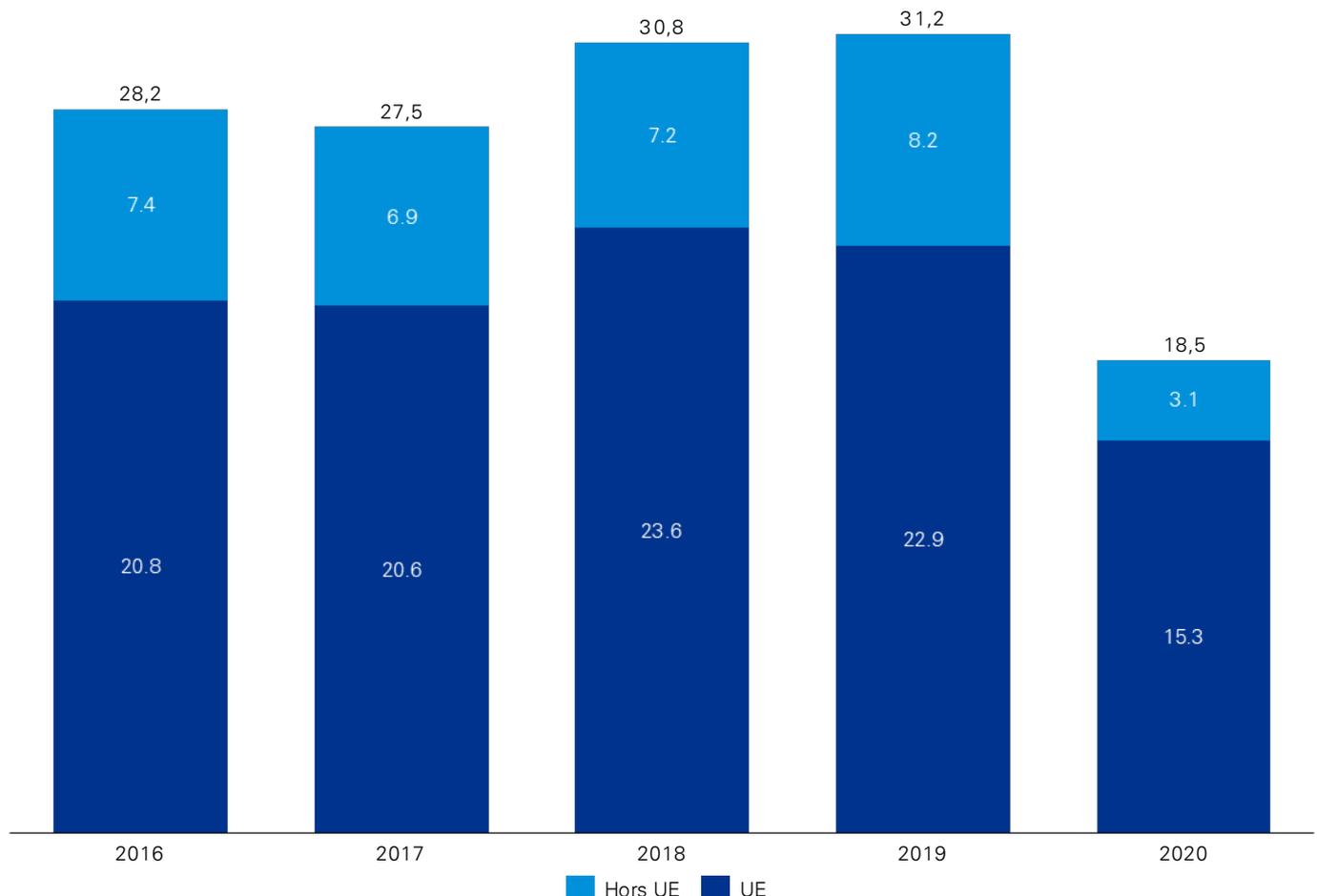


Source : (1) Les résultats de niveau l'UE des 27 sont une agrégation des résultats du calcul des flux de l'UE pour les 27 États membres de l'UE, une méthodologie détaillée et une liste des sources pour chaque marché sont disponibles dans la partie méthodologie du présent rapport.

Légal non domestique (ND(L)) (1)

- Le volume ND(L) consommé dans l'UE des 27 a considérablement baissé en 2020, chutant de 41 % pour atteindre 18,5 milliards de cigarettes dans le contexte des fermetures des frontières liées à la COVID-19, des interdictions de voyager et des déplacements restreints tout au long de l'année, atteignant le niveau le plus bas enregistré dans ces études annuelles.
- Les entrées légales non domestiques provenant des pays non membres de l'UE des 27 ont diminué de 62 %, contre 33 % provenant de sources de l'UE des 27. Cela suggère que les consommateurs de l'UE des 27 voyageaient toujours pour acheter des cigarettes moins chères sur les marchés voisins lorsque cela était possible, car les interdictions de voyage dans l'UE des 27 étaient plus courtes et moins strictes que sur les marchés hors UE des 27.

Source de ND(L) dans l'UE des 27, de 2016 à 2020 (en milliards de cigarettes)



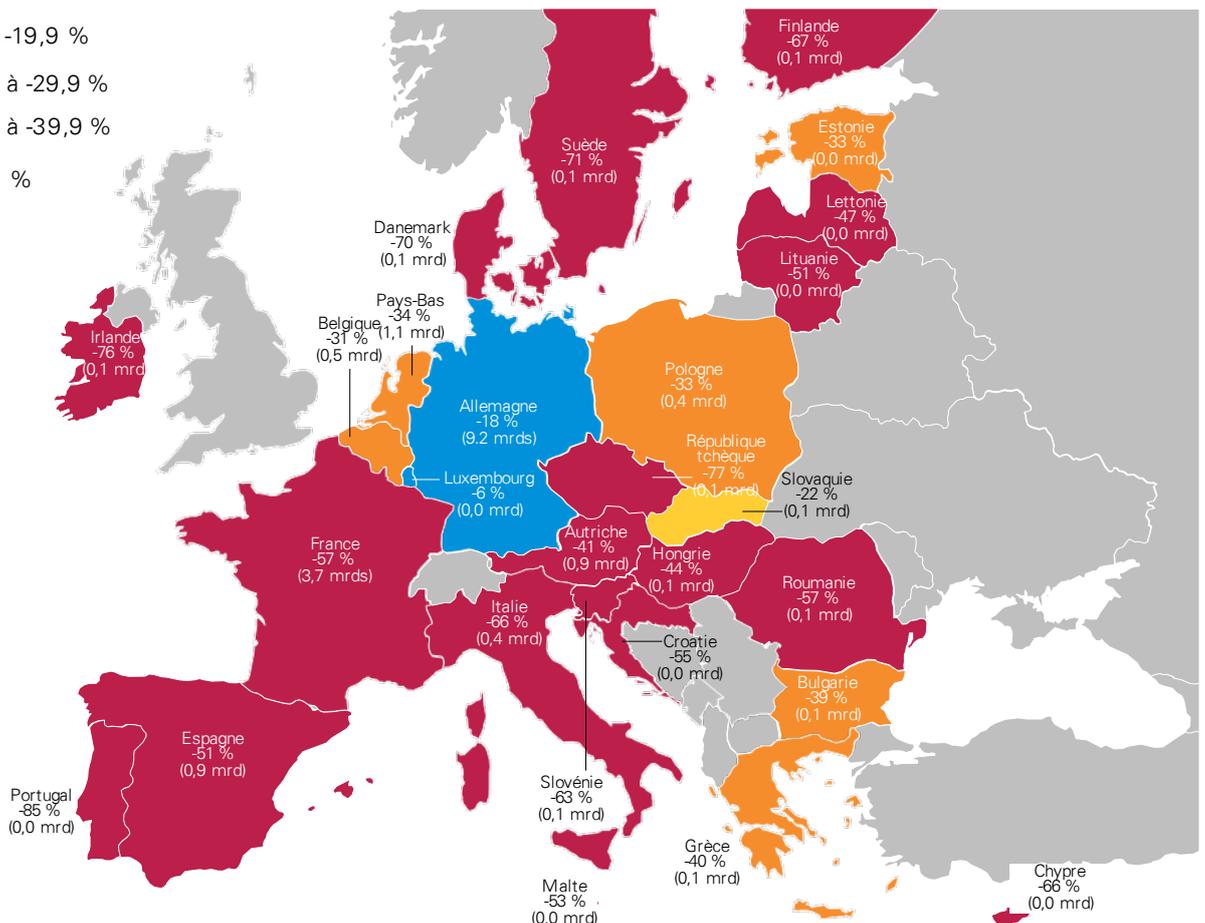
Source : (1) Les résultats de niveau l'UE des 27 sont une agrégation des résultats du calcul des flux de l'UE pour les 27 États membres de l'UE, une méthodologie détaillée et une liste des sources pour chaque marché sont disponibles dans la partie méthodologie du présent rapport.

Légal non domestique (ND(L)) (2)

- Bien que le volume ND(L) global ait diminué dans l'UE des 27, les taux variaient entre les États membres.
- Le Portugal a affiché la plus forte baisse à 85 %.
- L'Allemagne et le Luxembourg ont affiché des taux de baisse inférieurs, 18 % et 6 % respectivement, indiquant que sur certains marchés, la demande d'achats transfrontaliers est restée forte.

Taux de changement ND(L), 2020 (%)

- de 0,0 % à -19,9 %
- de -20,0 % à -29,9 %
- de -30,0 % à -39,9 %
- Plus de -40 %

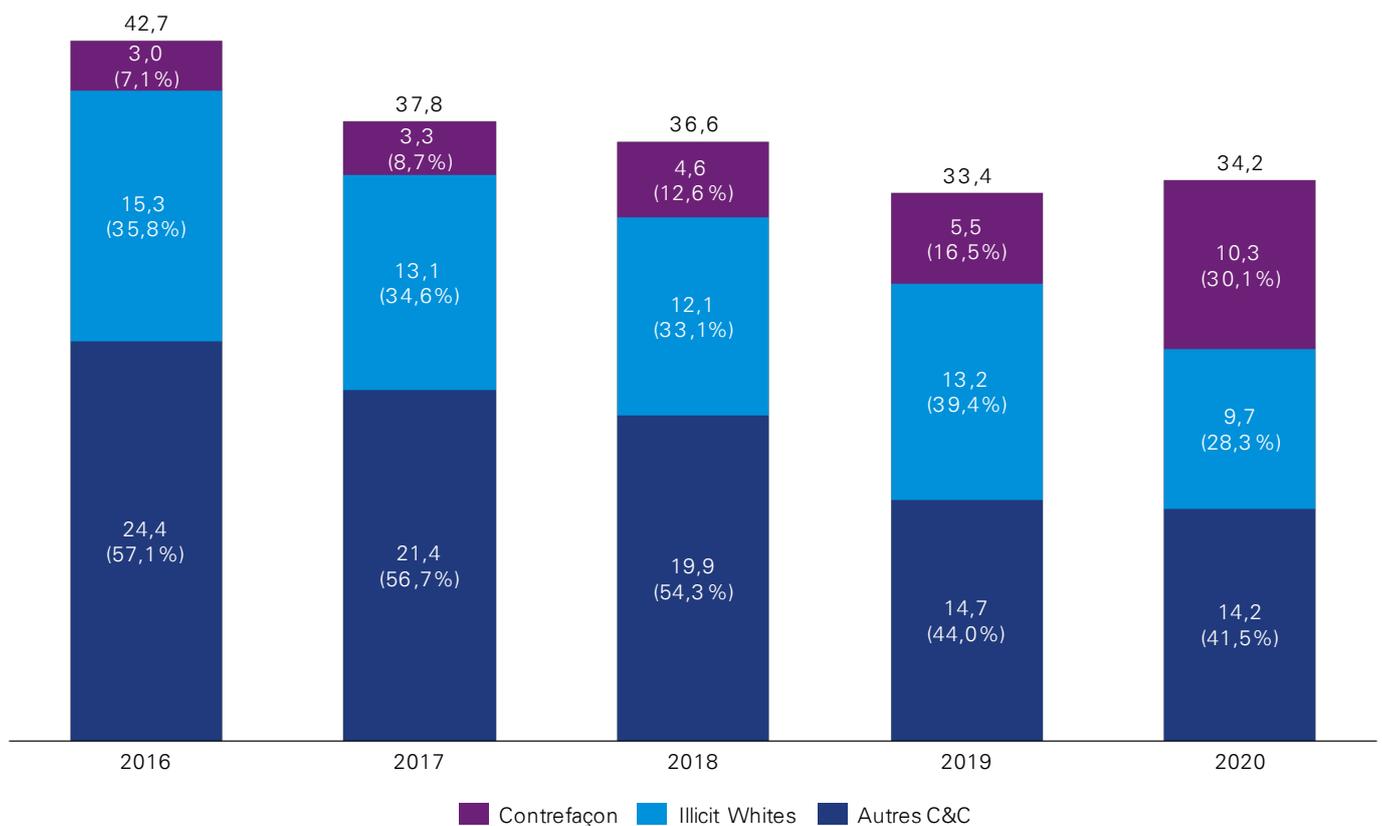


Source : (1) Les résultats de niveau l'UE des 27 sont une agrégation des résultats du calcul des flux de l'UE pour les 27 États membres de l'UE, une méthodologie détaillée et une liste des sources pour chaque marché sont disponibles dans la partie méthodologie du présent rapport.

Tendance C&C par type

- La C&C a augmenté de 0,8 milliard soit 2 % en 2020, avec une contrefaçon accrue partiellement compensée par une diminution des Illicit Whites et autres C&C.
- La contrefaçon a augmenté de 4,8 milliards, soit près de 87 %.
- Le volume des Illicit Whites a diminué de 3,5 milliards en 2020 jusqu'au niveau le plus bas observé au cours de la période visée. Les baisses les plus importantes ont été observées en Roumanie (1,0 milliard), en Grèce (0,5 milliard) et en France (0,4 milliard).
- Les autres flux C&C ont diminué de 0,5 milliard en 2020, poursuivant leur tendance à la baisse à long terme.

Tendance C&C par type dans l'UE des 27, de 2016 à 2020 (en milliards de cigarettes)



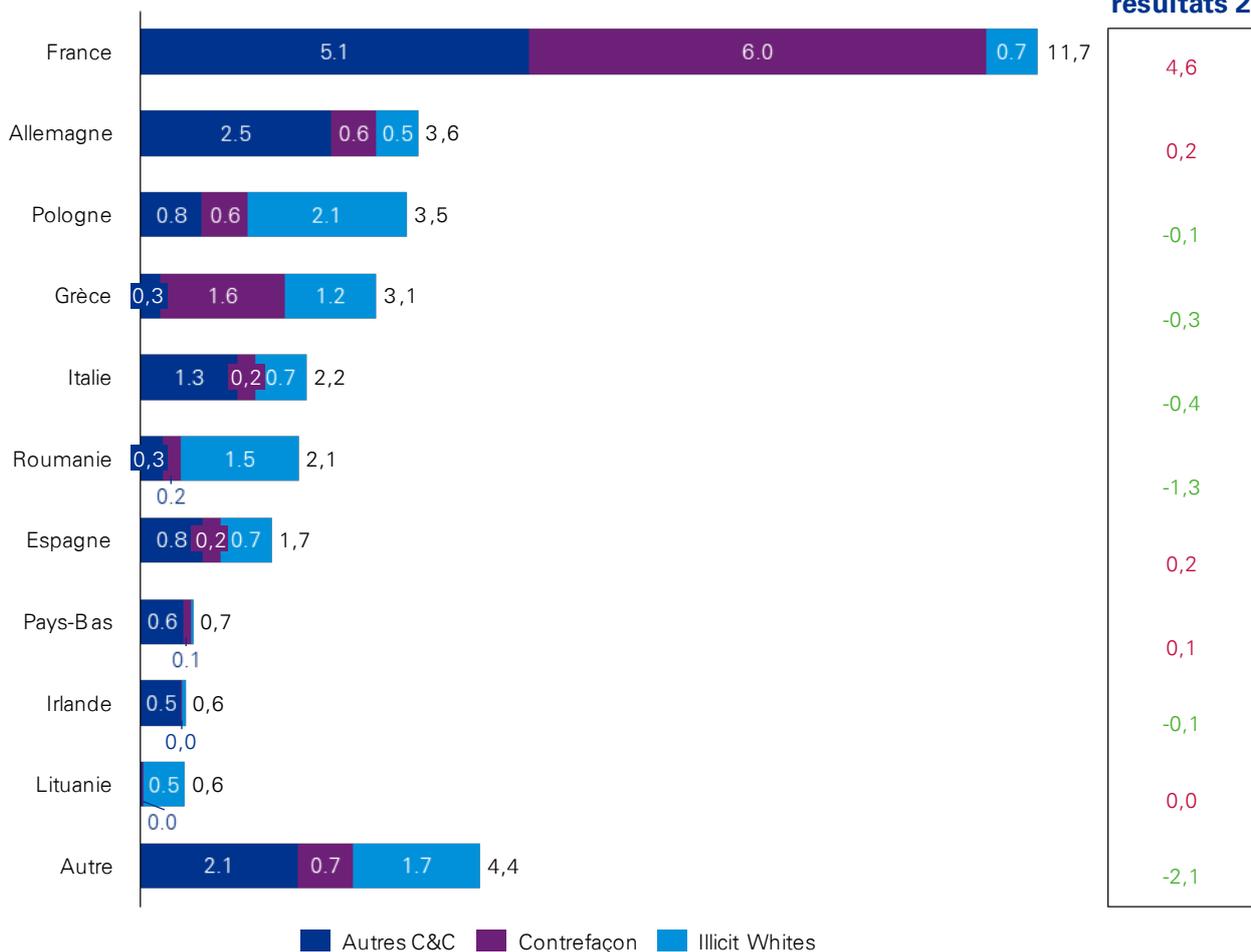
Source : (1) Les résultats de niveau l'UE des 27 sont une agrégation des résultats du calcul des flux de l'UE pour les 27 États membres de l'UE, une méthodologie détaillée et une liste des sources pour chaque marché sont disponibles dans la partie méthodologie du présent rapport.

Marchés clés C&C

- L'augmentation de la consommation de cigarettes illicites dans l'UE des 27 était principalement due à une augmentation des C&C en France.
- La France reste le marché le plus important pour les cigarettes illicites dans l'UE des 27, avec une augmentation de 4,6 milliards de cigarettes en 2020. Cela s'explique par une augmentation sans précédent de 5,1 milliards, soit 609 %, des contrefaçons, partiellement compensée par une diminution des Illicit Whites et autres C&C.
- Pour replacer ce changement dans le contexte, si la contrefaçon en France était restée au même niveau qu'en 2019, l'ensemble des C&C de l'UE des 27 aurait diminué de 4,4 milliards de cigarettes en 2020.
- Les volumes C&C en Allemagne ont augmenté de 0,2 milliard en 2020 pour dépasser la Pologne et devenir le deuxième plus grand marché de cigarettes illicites dans l'UE des 27.
- La Roumanie a connu la plus forte baisse du volume C&C en 2020 parmi tous les pays de l'étude, en baisse de 1,3 milliard de cigarettes.
- Le Royaume-Uni, qui a quitté l'UE en 2020, était le deuxième plus grand marché de consommation de cigarettes illicites dans cette étude, avec 5,3 milliards de C&C, soit une baisse de 0,2 milliard.

Top 10 des pays C&C de l'UE des 27 par volume, 2020 (en milliards de cigarettes)

Evolution par rapport aux résultats 2019

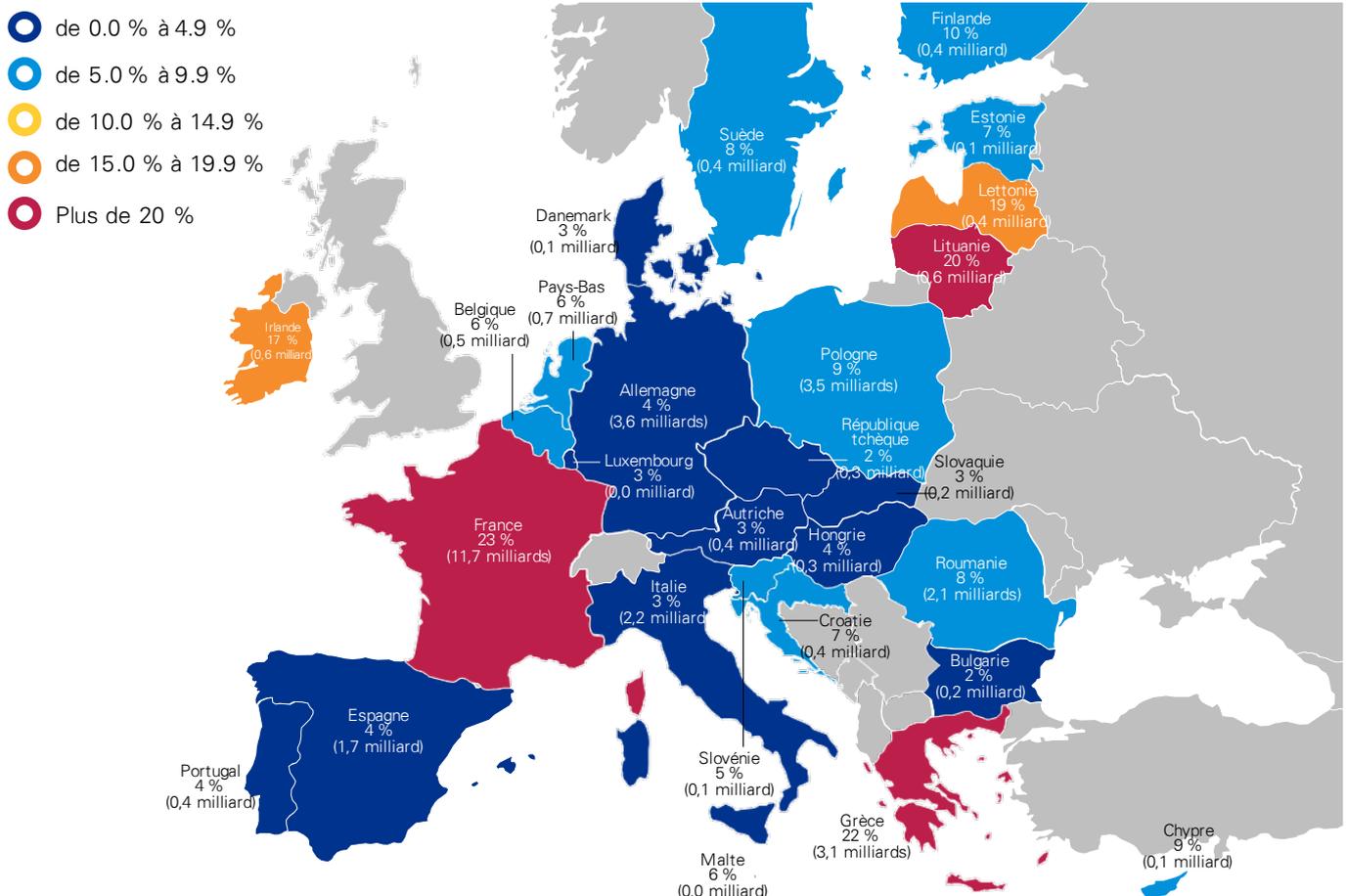


Source : (1) Les résultats de niveau l'UE des 27 sont une agrégation des résultats du calcul des flux de l'UE pour les 27 États membres de l'UE, une méthodologie détaillée et une liste des sources pour chaque marché sont disponibles dans la partie méthodologie du présent rapport.

Tendance de consommation de la C&C (1)

- Les parts de consommation illicite les plus élevées dans l'UE des 27 concernaient la France (23,1 %), la Grèce (22,4 %) et la Lituanie (20,2 %).
- La plus forte augmentation a été notée en France, avec un changement de 9,4 points de pourcentage de la consommation totale (représentant 4,6 milliards de cigarettes) en raison de l'augmentation de la consommation de contrefaçons, partiellement compensée par une diminution des autres flux illicites entrants de C&C algériennes.

C&C en pourcentage de la consommation totale, 2020 (en milliards de cigarettes)



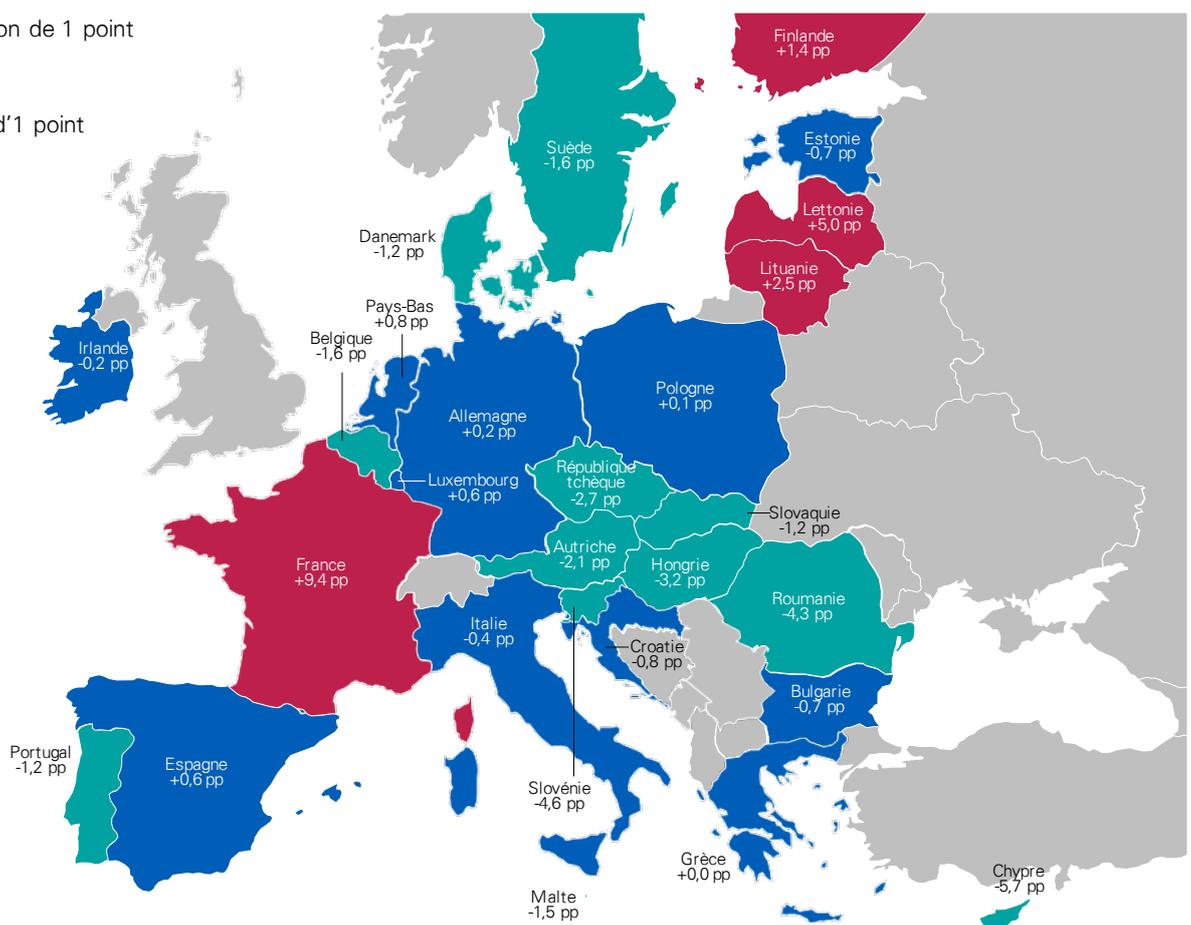
Source : (1) Les résultats de niveau l'UE des 27 sont une agrégation des résultats du calcul des flux de l'UE pour les 27 États membres de l'UE, une méthodologie détaillée et une liste des sources pour chaque marché sont disponibles dans la partie méthodologie du présent rapport.

Tendance de consommation de la C&C (2)

- La plupart des principaux marchés de consommation de cigarettes ont connu une incidence de la C&C en baisse ou stable en 2020, à l'exception de la France.
- Le C&C cumulatif pour les pays de l'UE des 27 a augmenté de 0,8 milliard soit 0,5 point.
- La France et la Lettonie ont connu la plus forte augmentation de la part de C&C, la part de C&C augmentant de 9,4 points en France et de 5,0 points en Lettonie.
- Seulement 4 pays : la Finlande, la France, la Lettonie et la Lituanie ont vu une augmentation de plus de 1 point de la part de la C&C.
- La part de la C&C à Chypre et en Slovaquie a diminué de 5,7 points et 4,6 points, les plus fortes baisses dans l'UE des 27.
- 11 pays sont restés largement stables, avec des changements marginaux par rapport à l'incidence C&C de 2019.

Variation de la part de la consommation de la C&C par rapport à l'année précédente, 2020

- Augmentation de 1 point
- Stable
- Diminution d'1 point

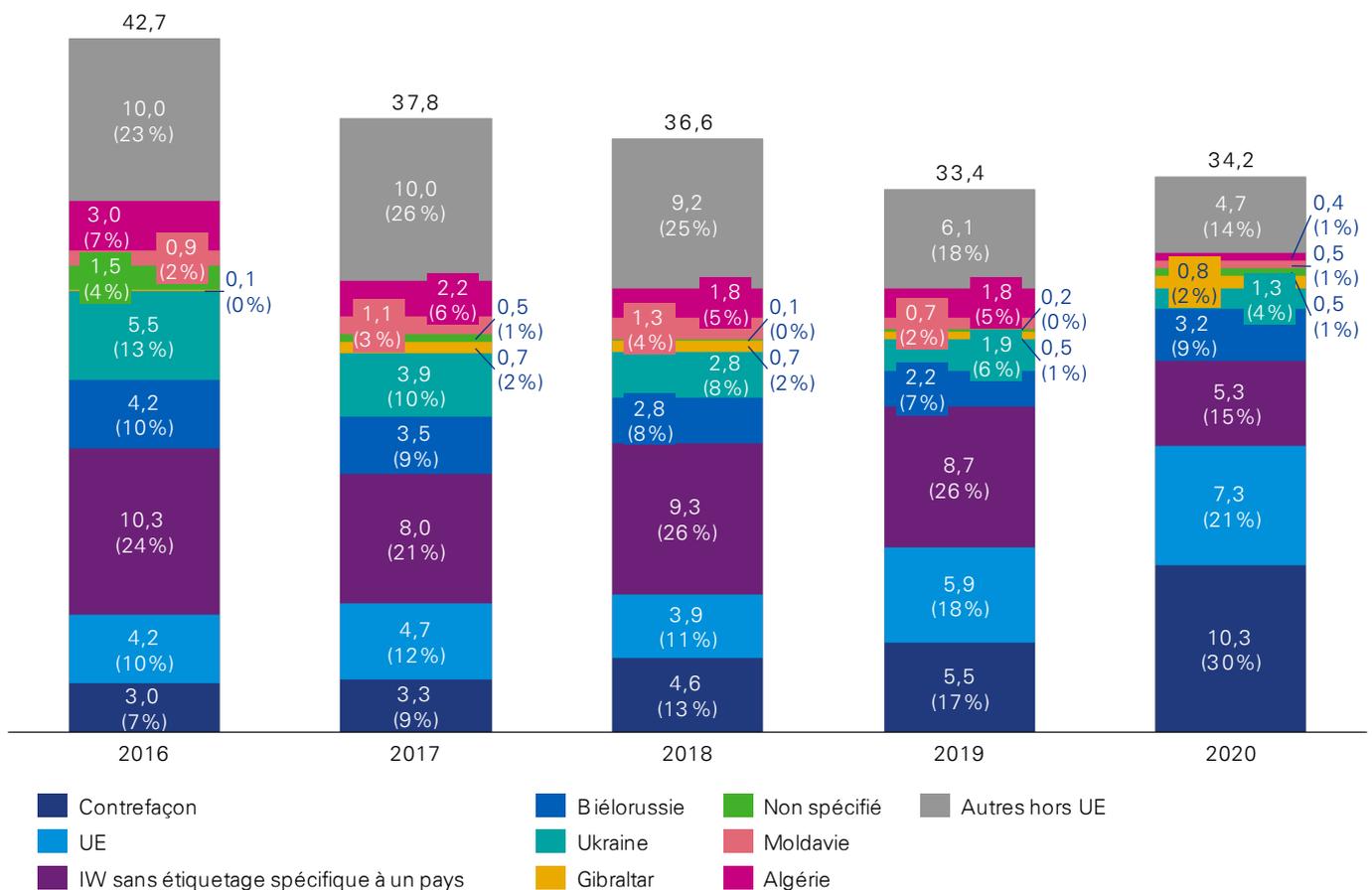


Source : (1) Les résultats de niveau l'UE des 27 sont une agrégation des résultats du calcul des flux de l'UE pour les 27 États membres de l'UE, une méthodologie détaillée et une liste des sources pour chaque marché sont disponibles dans la partie méthodologie du présent rapport.

Pays sources de la C&C

- 30 % de la consommation illicite dans l'UE des 27 en 2020 provient de la contrefaçon.
- Les Illicit Whites sans étiquetage spécifique à un pays ont connu une baisse relativement importante de 3,4 milliards de cigarettes en 2020.
- Les cigarettes illicites pouvant être identifiées comme des flux d'un pays de l'UE des 27 à un autre ont augmenté de 1,5 milliard, représentant 21 % des flux C&C en 2020 et dépassant pour la première fois la part des IW sans étiquetage spécifique à un pays.
- L'Ukraine a poursuivi sa tendance à la baisse observée depuis 2016, tandis que les flux de Biélorussie ont augmenté de 0,9 milliard en 2020, inversant la tendance observée jusque-là.
- Les entretiens avec les forces de l'ordre, et les propres recherches de KPMG sur ce sujet dans le cadre du rapport Stella 2019 ont indiqué qu'une grande proportion d'Illicit Whites sans étiquetage spécifique à un pays et contrefaits pouvaient être fabriquée dans des usines illégales au sein de l'UE des 27.⁽²⁾⁽³⁾

Sources de C&C dans l'UE des 27, de 2016 à 2020 (en milliards de cigarettes)



Source : (1) Les résultats de niveau l'UE des 27 sont une agrégation des résultats du calcul des flux de l'UE des 27 États membres de l'UE, une méthodologie détaillée et une liste de sources pour chaque marché sont disponibles dans la partie méthodologie du présent rapport, (2) des entretiens d'application de la loi, (3) KPMG, Project Stella, fabrication illicite de cigarettes dans l'UE, novembre 2019.

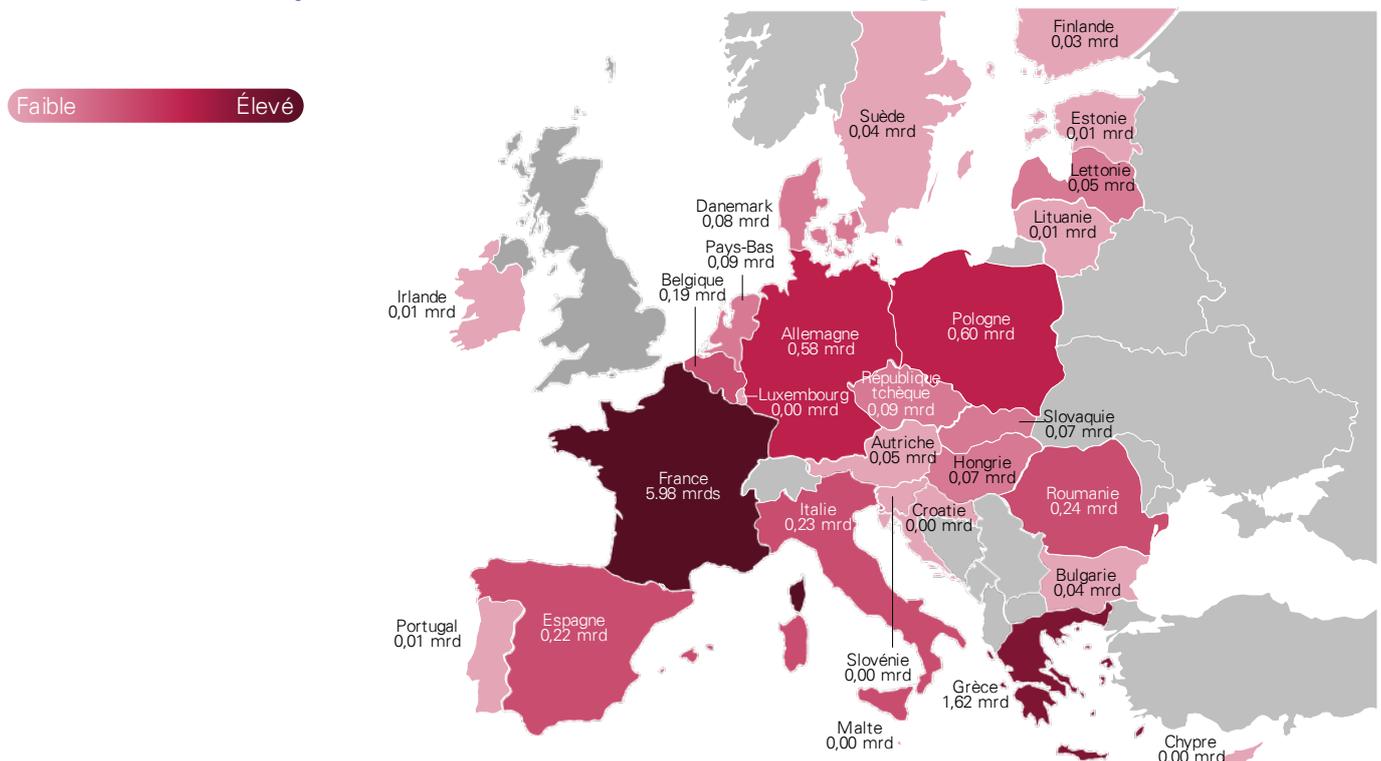
Le point sur la contrefaçon (1)

- Les volumes de contrefaçon ont connu une forte augmentation en 2020, de 4,8 milliards de cigarettes + 87 %, poursuivant une tendance observée depuis 2016.
- La consommation de contrefaçon était la plus élevée en France (5,98 milliards) et en Grèce (1,62 milliard).
- La plus forte augmentation d'une année sur l'autre de la consommation de contrefaçon a été notée en France (5,13 milliards, soit 609 %).
- En France, en Allemagne et en Pologne, la majorité des cigarettes contrefaites étaient des variantes Duty Free (à la fois Duty Free UE et Duty Free pour le reste du monde).
- En Grèce, les cigarettes contrefaites concernaient principalement des variantes domestiques (74 %) et des variantes dont l'étiquetage d'origine n'était pas identifiable (15 %).
- Les entretiens avec les forces de l'ordre⁽¹⁾ indiquent que les volumes croissants de contrefaçon détectés dans cette étude peuvent être fabriqués dans des usines illégales au sein de l'UE des 27. En outre, étant donné que seuls les fabricants participants analysent les emballages collectés dans l'enquête ramasse paquets pour identifier les contrefaçons, les volumes réels de contrefaçon dans l'UE des 27 peuvent être encore plus élevés que ceux indiqués dans ce rapport.

Volumes de contrefaçon dans l'UE des 27, de 2016 à 2020 (en milliards de cigarettes)



Volume de contrefaçon dans l'UE des 27, 2020 (en milliards de cigarettes)

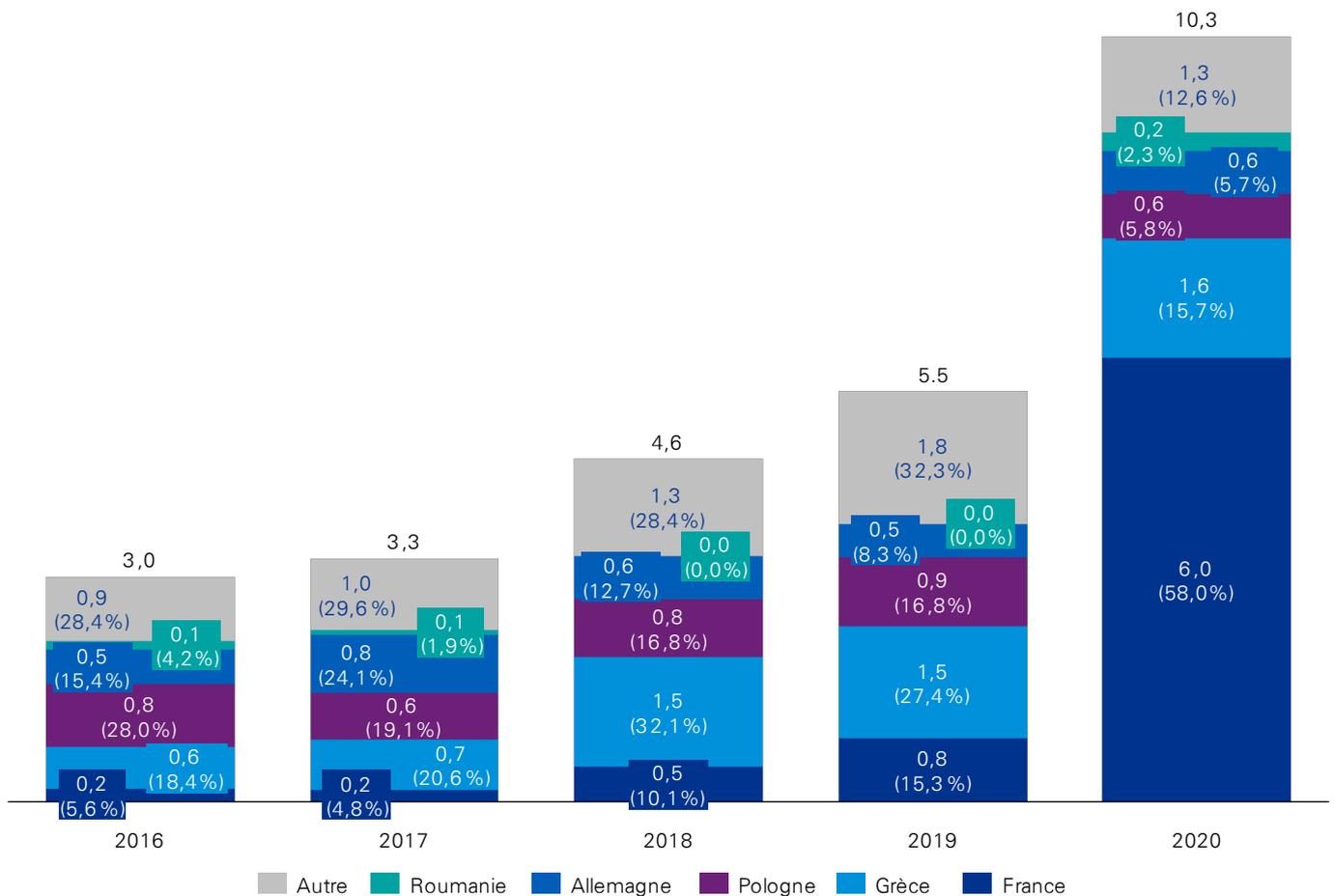


Source : (1) Les entretiens avec les forces de l'ordre, (2) les résultats de niveau l'UE des 27 sont une agrégation des résultats de calcul des flux de l'UE pour les 27 États membres de l'UE, une méthodologie détaillée et une liste des sources pour chaque marché sont disponibles dans la partie méthodologie du présent rapport.

Le point sur la contrefaçon (2)

- La France représentait 58,0 % des contrefaçons de l'UE des 27 en 2020, contre 15,3 % en 2019.
- La Pologne a connu la plus forte baisse de la contrefaçon, avec une baisse de 0,3 milliard à 0,6 milliard en 2020.
- Sur l'ensemble des flux entrants restants, les volumes sont restés relativement stables.

Volumes de contrefaçon dans l'UE des 27, de 2016 à 2020 (en milliards de cigarettes)

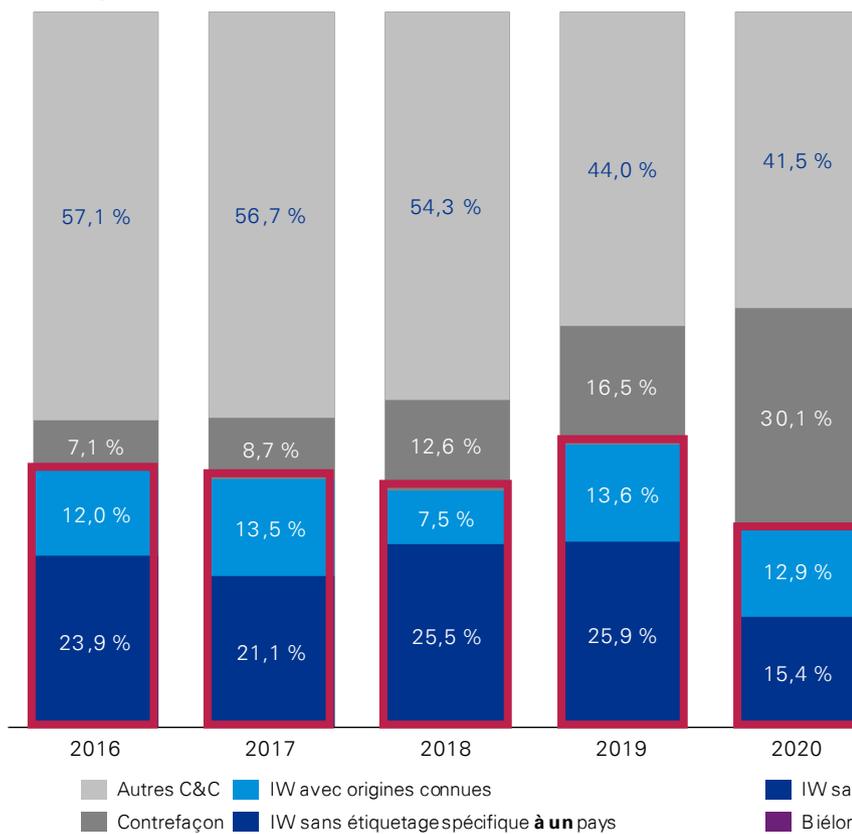


Source : (1) Les résultats de niveau l'UE des 27 sont une agrégation des résultats du calcul des flux de l'UE pour les 27 États membres de l'UE, une méthodologie détaillée et une liste des sources pour chaque marché sont disponibles dans la partie méthodologie du présent rapport.

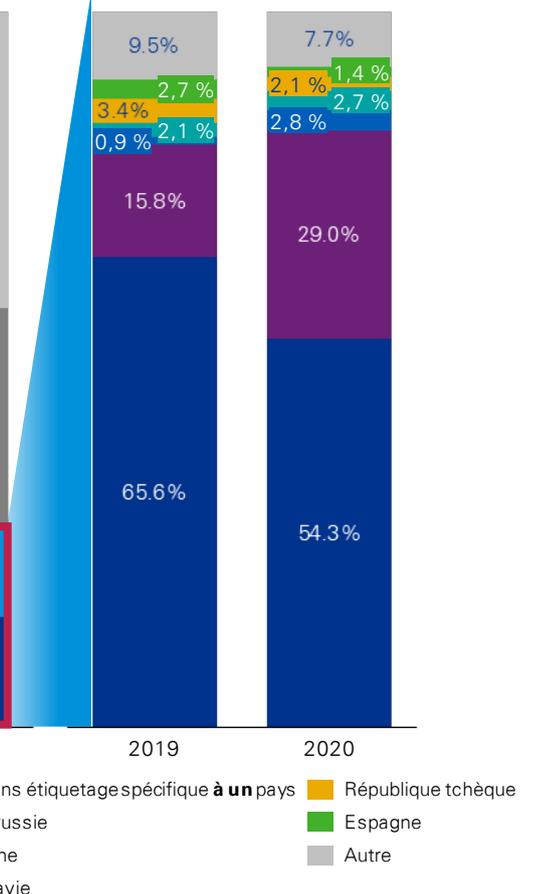
Le point sur les Illicit Whites (1)

- Les Illicit Whites continuent d'être un élément majeur de la consommation illicite dans l'UE des 27, représentant 28 % de la consommation illicite en 2020, bien qu'en baisse de 3,5 milliards sur les niveaux de 2019.
- 54 % des flux d'Illicit Whites sont classés comme Illicit Whites sans étiquetage spécifique à un pays, car ils n'ont pas de message sanitaire ou sont étiquetés comme étant « Duty Free ». Cet étiquetage générique rend difficile l'identification du marché source.
- Les entretiens avec les autorités répressives⁽¹⁾ indiquent que certaines de ces Illicit Whites sans étiquetage spécifique à un pays sont fabriquées dans l'UE des 27. Dans le rapport Stella de 2019⁽²⁾ KPMG a estimé que la fabrication dans l'UE pourrait représenter jusqu'à la moitié de la consommation d'Illicit Whites dans l'UE en 2018.
- 29,0 % des Illicit Whites provenaient de Biélorussie, une augmentation par rapport à 2019 de 15,8 %. Un certain nombre de marques d'Illicit Whites classées comme Illicit Whites sans étiquetage spécifique à un pays l'année dernière ont été identifiées comme provenant de Biélorussie en 2020.
- Les entretiens avec les forces de l'ordre⁽¹⁾ indiquent que cette augmentation peut être liée à la fidélité croissante des consommateurs aux marques d'Illicit Whites, les rassurant sur le fait que ces marques d'Illicit Whites sont bien authentiques.

Illicit Whites en pourcentage des C&C totales dans l'UE des 27, de 2016 à 2020



Part des Illicit Whites par pays d'origine, de 2019 à 2020 (en %)

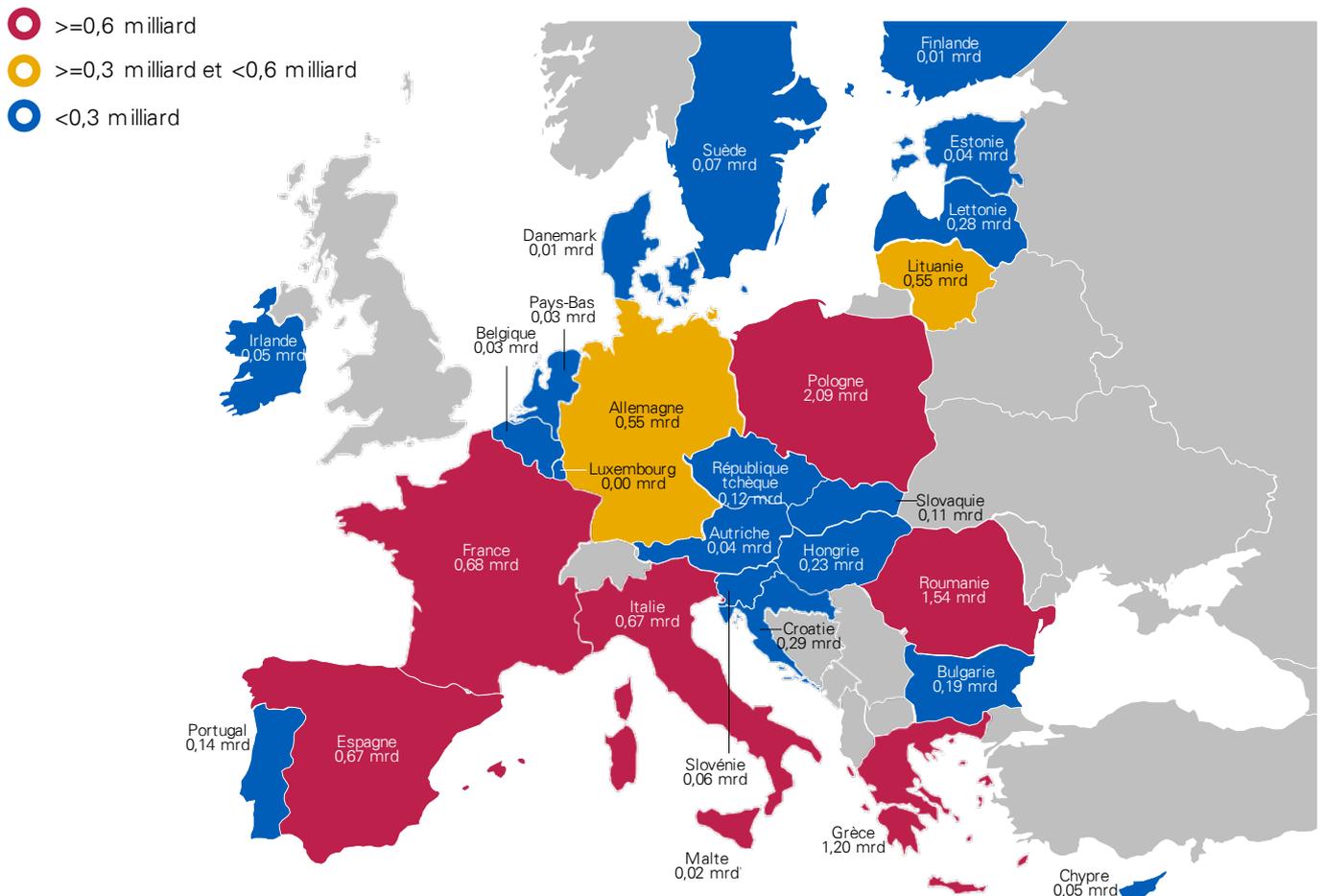


Source : (1) Entretiens avec les forces de l'ordre, (2) KPMG, Project Stella, Fabrication illicite de cigarettes dans l'UE des 27, novembre 2019, (3) Les résultats au niveau de l'UE des 27 sont une agrégation des résultats du calcul des flux de l'UE des 27 États membres de l'UE, une méthodologie détaillée et une liste des sources pour chaque marché sont disponibles dans la partie méthodologie du présent rapport.

Le point sur les Illicit Whites (2)

- Les flux les plus élevés d’Illicit Whites ont été mesurés en Pologne (2,09 milliards), en Roumanie (1,54 milliard) et en Grèce (1,20 milliard).
- La plus forte diminution de la consommation d’Illicit Whites a été observée en Roumanie (0,96 milliard), en Grèce (0,46 milliard) et en France (0,40 milliard).
- Les six plus grands pays affectés par des flux entrants d’Illicit Whites dans l’UE des 27 (surlignés en rouge) représentent 71 % du flux total d’Illicit Whites dans l’UE des 27.

Consommation d’Illicit Whites dans l’UE des 27 en 2020 (en milliards de cigarettes)

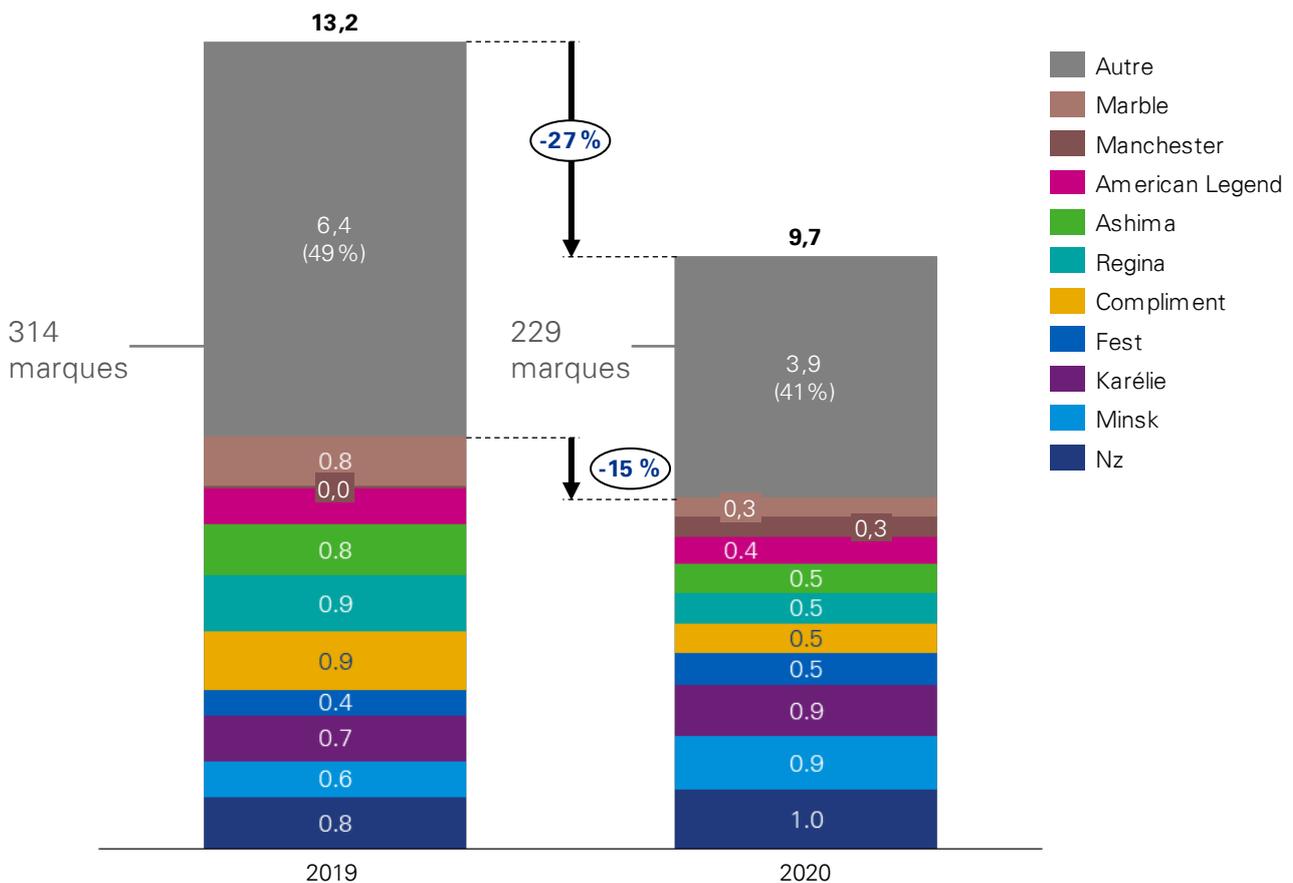


Source : (1) Les résultats de niveau l’UE des 27 sont une agrégation des résultats du calcul des flux de l’UE pour les 27 États membres de l’UE, une méthodologie détaillée et une liste des sources pour chaque marché sont disponibles dans la partie méthodologie du présent rapport.

Le point sur sur les Illicit Whites (3)

- La consommation d’Illicit Whites dans l’UE des 27 a diminué de 27 % en 2020.
 - Environ 70 % de cette diminution était due à des marques moins connues que les 10 premières marques.
 - 85 marques d’Illicit Whites en moins ont été identifiées par rapport à 2019.
- Les dix premières marques d’Illicit Whites représentaient 59 % du total en 2020, contre 51 % en 2019.
- Les entretiens avec les représentants des forces de l’ordre de l’UE des 27 ont indiqué que la contrefaçon des marques d’Illicit Whites dans les usines illégales de l’UE des 27 restait un problème en 2020. Étant donné que notre analyse ne peut pas identifier si les Illicit Whites sont contrefaits ou non, il est possible que nous surestimions le problème des Illicit Whites et sous-estimions le problème de la contrefaçon, en particulier compte tenu de la croissance observée dans la contrefaçon.

Illicit Whites par marque dans l’UE des 27, de 2019 à 2020 (en milliards de cigarettes)



Remarque : Nous ne pouvons pas identifier les volumes d’Illicit Whites contrefaits dans ce rapport, car les fabricants ne participent pas aux enquêtes ramasse paquets et n’analysent donc pas si les emballages collectés sont authentiques.

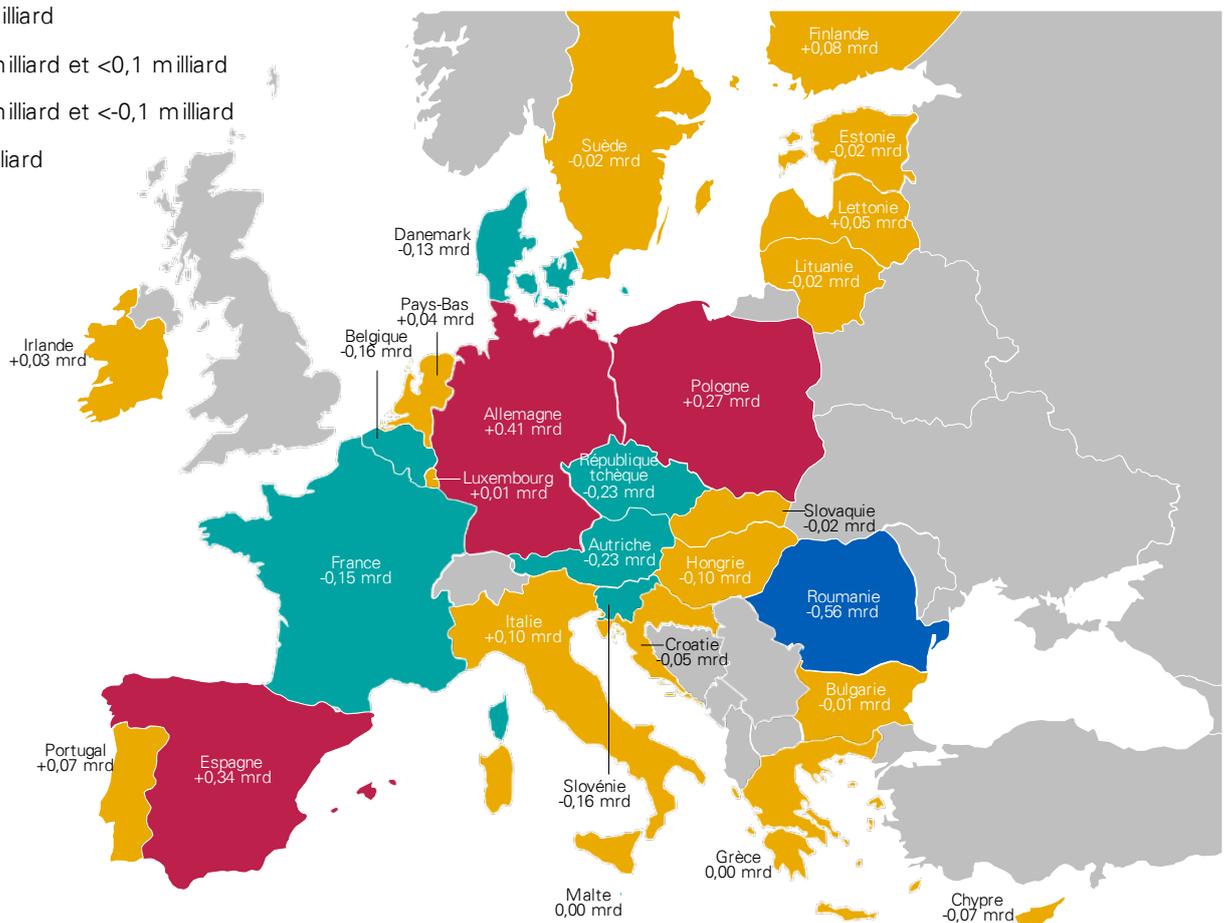
Source : (1) Les résultats de niveau l’UE des 27 sont une agrégation des résultats du calcul des flux de l’UE pour les 27 États membres de l’UE, une méthodologie détaillée et une liste des sources pour chaque marché sont disponibles dans la partie méthodologie du présent rapport.

Le point sur les autres C&C

- Les autres volumes C&C ont diminué de 0,5 milliard à 14,2 milliards de cigarettes, le niveau le plus bas enregistré dans cette étude, et ont constitué 42 % de la consommation C&C de l'UE des 27 en 2020, contre 44 % en 2019.
- Les augmentations en Allemagne (0,41 milliard), en Espagne (0,34 milliard) et en Pologne (0,27 milliard) ont été plus que compensées par des diminutions en Roumanie (0,56 milliard), en République tchèque (0,23 milliard), en Autriche (0,23 milliard), en Slovénie (0,16 milliard), en Belgique (0,16 milliard), en France (0,15 milliard), au Danemark (0,13 milliard) et en Hongrie (0,10 milliard).
- D'autres baisses des C&C des marchés sources hors UE des 27 ont été le principal facteur de la baisse globale du volume de l'UE des 27, avec une baisse des flux provenant d'Algérie (1,4 milliard), d'Ukraine (0,7 milliard), de la République de Macédoine du Nord (0,3 milliard) et de Serbie (0,3 milliard) partiellement compensée par une augmentation des flux intra UE des 27 provenant d'Espagne (0,4 milliard), de Belgique (0,4 milliard), de Bulgarie (0,3 milliard), Pologne (0,2 milliard), Roumanie (0,2 milliard), Slovénie (0,2 milliard) et la République Tchèque (0,2 milliard).

Variation de la consommation d'autres C&C par rapport à l'année précédente, 2020 (en milliards de cigarettes)

- $\geq 0,1$ milliard
- $\geq -0,1$ milliard et $< 0,1$ milliard
- $\geq -0,5$ milliard et $< -0,1$ milliard
- $< -0,5$ milliard



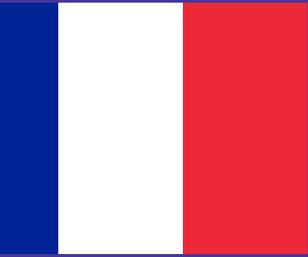
Source : (1) Entretiens avec les forces de l'ordre (2) Les résultats de niveau l'UE des 27 sont une agrégation des résultats de calcul des flux de l'UE pour les 27 États membres de l'UE, une méthodologie détaillée et une liste des sources pour chaque marché sont disponibles dans la partie méthodologie du présent rapport.



KPMG

France





50,8 milliards

Cigarettes consommées



-1,37 milliard par rapport à 2019

11,7 milliards

Cigarettes C&C consommées



+4,58 milliards par rapport à 2019

23,1%

Part de la C&C sur la consommation totale



+9,39 pts par rapport à 2019

4,3 mds €

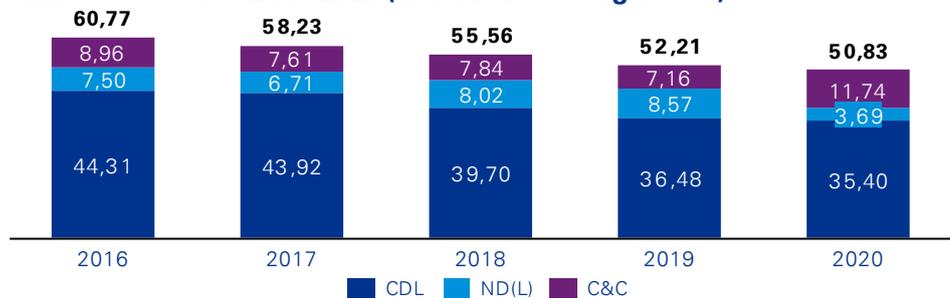
Montant estimé des recettes fiscales perdues en raison de la C&C



+1,7 md € par rapport à 2019

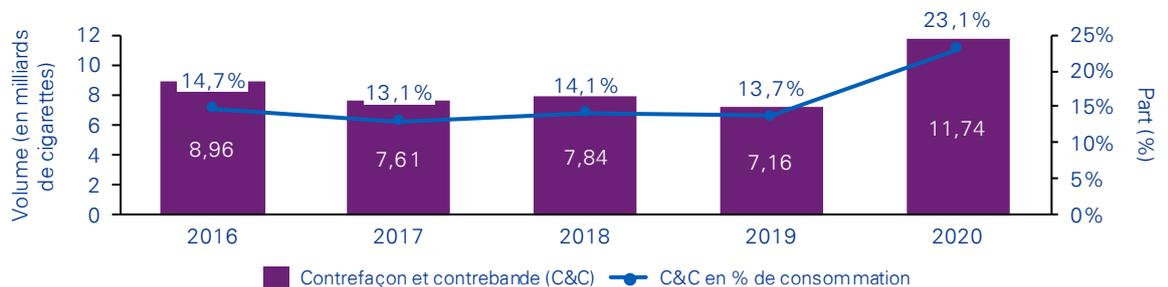
Consommation de cigarettes de Contrefaçon & Contrebande (C&C) et consommation totale

Consommation totale – 2016-2020 (en milliards de cigarettes)

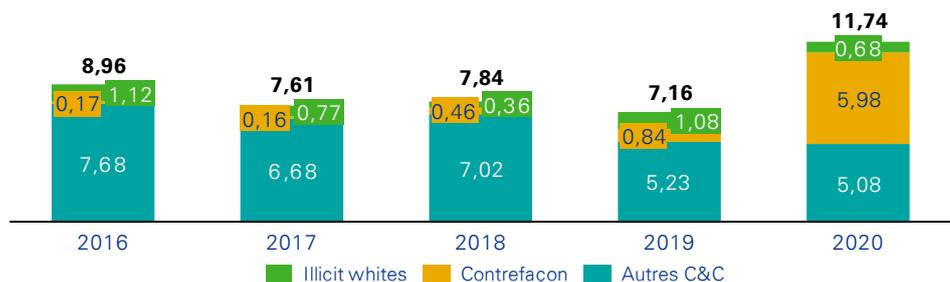


- La part de C&C a augmenté de 4,6 milliards d'unités de cigarettes (+9,4 ppt) pour atteindre 23,1 % de la consommation totale de cigarettes en 2020, soit la plus élevée de l'UE.
- Cette augmentation est le résultat d'une hausse de 5,1 milliards soit 609 % des flux de contrefaçon, légèrement compensée par des baisses des « Illicit whites » (marques blanches illicites) et d'autres formes de C&C.
- Les emballages contrefaits portaient principalement sur la marque Marlboro, dont la majorité portait la mention « Duty Free ».
- Les résultats de « l'enquête ramasse paquets » portent uniquement sur les emballages contrefaisant les marques des 4 grands fabricants participant à l'enquête. Par conséquent, la contrefaçon en France pourrait se révéler être encore plus élevée que les 5,98 milliards de cigarettes estimés dans ce rapport.

Volumes C&C de cigarettes manufacturées et part dans la consommation totale de cigarettes – 2016-2020



Répartition de la consommation C&C par type – 2016-2020 (en milliards de cigarettes)



Remarque : Le tableau de répartition C&C inclut uniquement les volumes de contrefaçon liés aux marques des fabricants participant aux « enquêtes ramasse paquets ». Le total des recettes fiscales perdues représente l'accise et la TVA estimées si les volumes C&C avaient été consommés légalement dans le pays de l'étude.
Source : (1) Calcul des flux KPMG UE 2020. Pour voir la méthodologie détaillée et la liste des sources, se reporter à la section méthodologie.

Consommation, flux entrants et flux sortants de cigarettes manufacturées

Consommation totale de cigarettes manufacturées – 2016-2020

Consommation totale France						
En milliards de cigarettes	2016	2017	2018	2019	2020	2019-20 (%)
Ventes domestiques légales (VDL)	44,93	44,37	40,23	37,21	35,82	(4 %)
Flux sortants	(0,61)	(0,45)	(0,53)	(0,73)	(0,42)	(42 %)
Consommation domestique légale (CDL)	44,31	43,92	39,70	36,48	35,40	(3 %)
Non domestique légal (ND(L))	7,50	6,71	8,02	8,57	3,69	(57 %)
Contrefaçon et Contrebande (C&C)	8,96	7,61	7,84	7,16	11,74	64 %
Total non-domestique	16,46	14,31	15,86	15,73	15,44	(2 %)
Consommation totale	60,77	58,23	55,56	52,21	50,83	(3 %)

- La consommation totale de cigarettes a diminué de 3 % à 50,8 milliards d'unités, avec une baisse de la consommation domestique légale et de la consommation non domestique. Alors que la consommation de cigarettes a diminué en 2020, nous remarquons que la catégorie du tabac à rouler/tabac à tuber a augmenté de 1,1 milliard d'équivalents de cigarettes, la croissance la plus forte observée pendant la période de référence.⁽²⁾ La consommation de tabac sous toutes ses formes est restée stable en 2020, par rapport à une baisse moyenne de 5,3 % entre 2016 et 2019.
- La C&C a constitué 76 % du total des flux entrants (contre 46 % en 2019), la contrefaçon devenant l'élément le plus important de la consommation illicite.
- Les flux entrants non domestiques provenant des pays voisins où les prix des cigarettes sont moins élevés (Espagne, Belgique et Luxembourg) ont considérablement diminué en raison des fermetures de frontières liées au COVID-19, mais également en raison du changement dans les limites autorisées pour les voyageurs intra-UE rentrant en France. La limite légale a été modifiée passant de 800 à 200 cigarettes pour les voyageurs de l'UE à compter du 31 juillet 2020.
- Les flux provenant d'Algérie, historiquement une source importante de flux entrants vers la France, ont diminué de 78 % pour atteindre 0,4 milliard de cigarettes en 2020, car les voyages aériens et maritimes entre la France et l'Algérie ont baissé en raison de la fermeture des frontières et de la cessation des vols d'une compagnie aérienne majeure fin 2019⁽³⁾.

Total des flux entrants par pays d'origine – 2016-2020

Flux entrants vers la France					
En milliards de cigarettes	2016	2017	2018	2019	2020
Contrefaçon	0,16	0,16	0,46	0,84	5,98
Espagne	2,63	2,84	3,61	4,08	2,77
Belgique	1,47	1,28	1,42	1,89	1,05
Luxembourg	0,84	1,09	1,15	1,26	0,72
Étiqueté Duty Free	2,01	1,44	1,33	1,15	0,51
Autres	9,34	7,50	7,89	6,49	4,41
Total des flux entrants	16,46	14,31	15,86	15,73	15,44

Total des flux sortants par pays d'origine – 2016-2020

Flux sortants de la France					
En milliards de cigarettes	2016	2017	2018	2019	2020
Pays-Bas	(0,08)	(0,15)	(0,10)	(0,08)	(0,16)
Belgique	(0,03)	(0,03)	(0,06)	(0,13)	(0,07)
Suisse	(0,28)	(0,07)	(0,07)	(0,29)	(0,06)
Allemagne	(0,03)	(0,06)	(0,06)	(0,08)	(0,06)
Autres	(0,19)	(0,15)	(0,25)	(0,15)	(0,07)
Total des flux sortants	(0,61)	(0,45)	(0,53)	(0,73)	(0,42)

Remarque : Les tableaux relatifs aux flux entrants et sortants ne montrent que les 5 premières sources/destinations ou pays qui représentent 80 % de la totalité des flux. Les flux restants sont inclus dans la catégorie « Autres ».

Sources : (1) Calcul des flux KPMG UE 2020. Pour une méthodologie détaillée et une liste des sources, se reporter à la section méthodologie, (2) Euromonitor juin 2021, (3) [Volotea Swoops dans le vide du marché algérien laissé par Aigle Azur Collapse, mars 2021](#).

Principaux flux et modèles de consommation de C&C

Principaux flux entrants et sortants^(a)

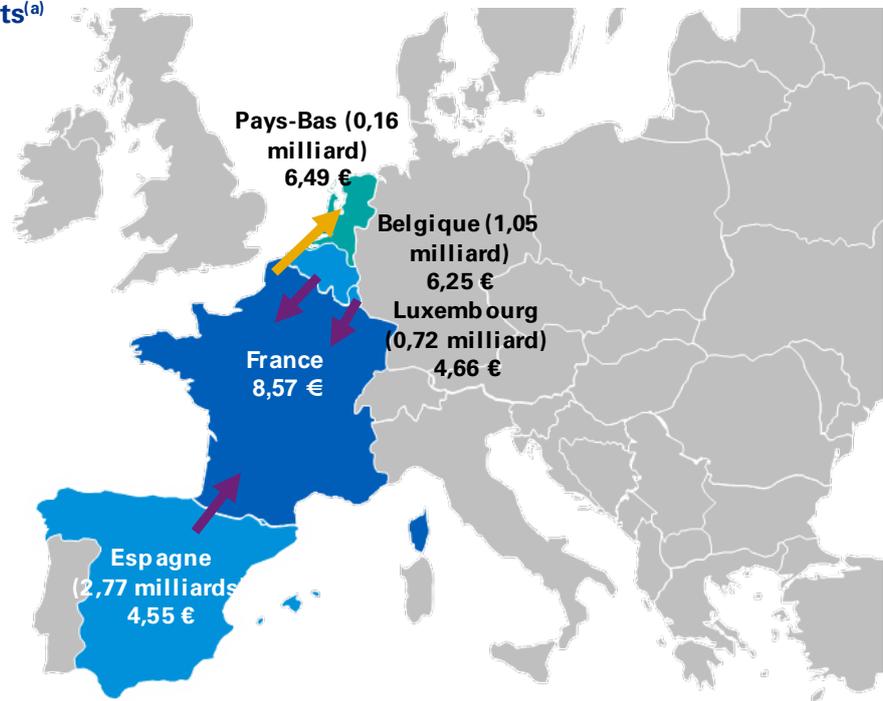
Légende :

- France
- Pays source
- Pays de destination

Pays

(volumes entrant/sortant)
Prix Moyen Pondéré (PMP)

- Flux entrant
- Flux sortant



% Consommation de la C&C par région^{(b)(c)}

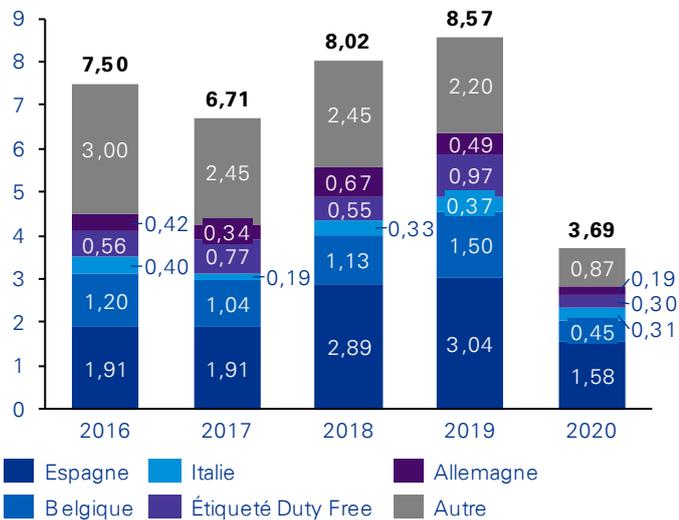


Remarque : (a) Pour les pays avec des flux entrants et sortants, seul le plus important des deux flux a été retenu. (b) L'échelle C&C est relative à ce marché et n'est pas comparable à d'autres marchés dans l'étude. (c) Données non disponibles pour les régions en gris.

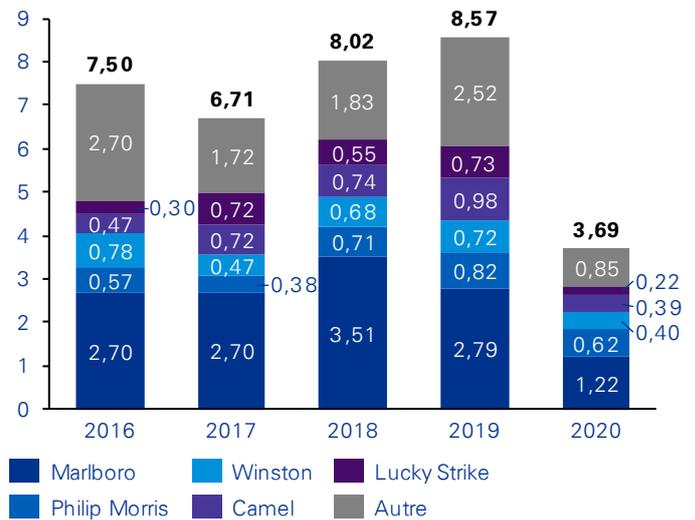
Source : (1) Calcul des flux KPMG UE 2020. Pour une méthodologie détaillée et une liste des sources, se reporter à la section méthodologie.

Flux ND(L) et C&C

ND(L) par pays d'origine – 2016-2020 (en milliards de cigarettes)



ND(L) par marque – 2016-2020 (en milliards de cigarettes)



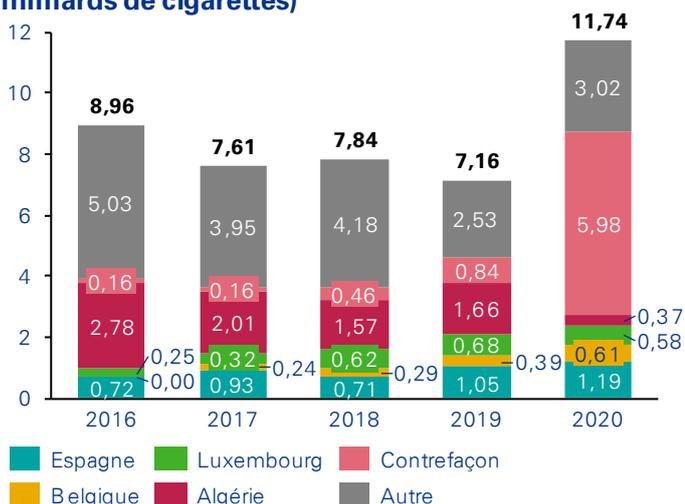
— Les flux non domestiques légaux (ND(L)) ont diminué de 57 % en 2020, les flux entrants en provenance d'Espagne, de Belgique et le Duty Free représentant la majeure partie de la baisse, parallèlement à la diminution des flux entrants provenant d'un certain nombre de plus petits marchés dans « Autres ».

— L'augmentation de C&C en 2020 a été principalement due à l'augmentation des flux de contrefaçon, lesquels représentaient 11,8 % du total des cigarettes consommées en 2020.

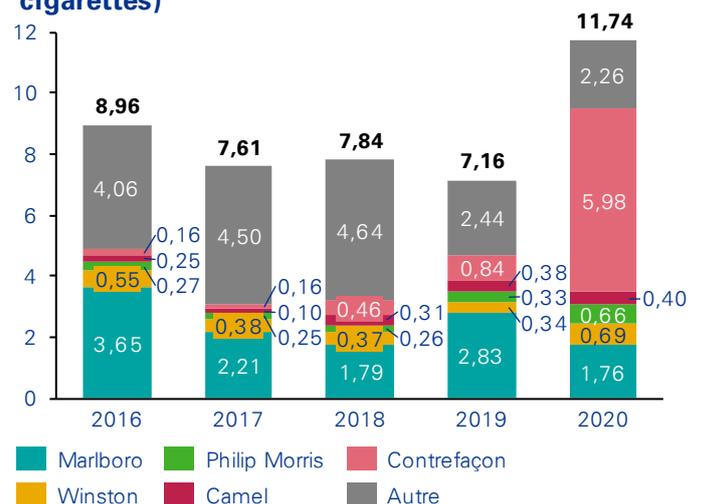
- Les volumes de contrefaçon ont augmenté dans chacune des quatre vagues de « l'enquête ramasse paquets » en 2020, passant de 3,4 % de la consommation de cigarettes réalisée dans la vague du 1^{er} trimestre à 20,9 % dans la vague du 4^e trimestre.
- 3,1 % des contrefaçons identifiées en 2020 étaient des paquets neutres contrefaits et 71 % des emballages Duty Free contrefaisants.
- La concentration la plus élevée de contrefaçon se trouvait dans les régions Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes.

— La part de consommation C&C était la plus élevée dans le Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, dans le sud de la France.

C&C par pays d'origine – 2016-2020 (en milliards de cigarettes)



C&C par marque – 2016-2020 (en milliards de cigarettes)



Remarque : (a) Le tableau de répartition C&C inclut uniquement les volumes contrefaits liés aux marques des fabricants qui participent aux « enquêtes ramasse paquets ».

Source : (1) Calcul des flux KPMG UE 2020. Pour une méthodologie détaillée et une liste des sources, se reporter à la section méthodologie.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, veuillez vous adresser à votre contact KPMG habituel ou contacter :

Le bureau de presse KPMG

Tél : +44 (0)20 76948773

kpmg.com/uk



Les informations qui figurent dans le présent document ont un caractère général et ne sont pas destinées à traiter les circonstances d'un individu ou d'une entité spécifique. Bien que nous nous efforcions de fournir des informations exactes et en temps utile, il n'existe aucune garantie que lesdites informations sont exactes à la date à laquelle elles sont reçues ou qu'elles continueront à être exactes à l'avenir. Aucun individu ne doit agir sur la base des dites informations sans avoir reçu de conseils professionnels appropriés faisant suite à un examen approfondi de la situation concernée.

© 2021 KPMG LLP, société à responsabilité limitée britannique et cabinet membre de l'organisation mondiale KPMG des cabinets membres indépendants affiliés à KPMG International Limited, société privée anglaise limitée par garantie. Tous droits réservés.

Le nom et le logo KPMG sont des marques commerciales utilisées sous licence par les cabinets membres indépendants de l'organisation mondiale KPMG.